



MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster

N°24
BÉRÉCHIT

25 & 26 Octobre 2019

Proposé par



Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les
feuillets de Chabbath suivants :

	Page
La Torah chez vous	3
Shalshelet News	5
La Voie à Suivre	9
Boï Kala.....	13
Koidinov	15
Honen Daat	16
Autour de la table du Shabbat.....	20
Apprendre le meilleur du Judaïsme .	22



Torah-Box

LA TORAH CHEZ VOUS

du GR Jacques OUAKNIN 5779

PARACHA BERECHITH

LES FEMMES ONT-ELLES LE DEVOIR DE PROCREER

La première loi imposée à Adam et Eve est « *fructifiez et multipliez* Perou ouRvou »(Gn1,28) c'est-à-dire mettez des enfants au monde pour le peupler. Rabbi Yohanan ben Beroka dit que le commandement étant au pluriel, il concerne l'homme et la femme. (Yevamot 6) Mais tous les décisionnaires sont d'accord que seul l'homme est soumis à cette Mitzva. La question se pose de savoir si la femme est soumise à la Mitzva (au devoir) de procréer, quand on sait que sans femme il n'y a pas de possibilité d'avoir des enfants, puisque c'est la femme qui met les enfants au monde ! Avant d'aborder ce problème particulier du devoir concernant la femme, il est nécessaire de considérer le principe de toute Mitzva inscrite dans la Torah.

LE JUDAISME REPOSE SUR LA MITZVA

Le peuple juif n'accède au bien supérieur pour lequel l'univers a été créé que grâce aux commandements divins consignés dans la Torah. D'après la Tradition les Mitzvoth sont au nombre de 613, réparties en 248 devoirs positifs, les actions à faire, et 365 devoirs négatifs ou actions à éviter. La spécificité du Judaïsme réside dans le fait que ces Mitzvoth ne sont applicables qu'au travers les interprétations et les décisions de nos Sages, " la Halakha" consignée dans le Talmud, le livre de la Loi Orale.

La première Mitzva « Perou ouRvou » a donc fait l'objet de discussions entre nos Sages. Il est écrit dans la Torah : « Dieu créa l'homme à son image, *Mâle et femelle* Il les créa. Dieu les bénit en disant : *fructifiez et multipliez* ». Discussion entre Hillel : et Shammay : Shammay pense que l'homme accomplit son devoir s'il met au monde deux garçons comme ce fut le cas pour Moïse, considéré comme ayant accompli son devoir, tandis que Hillel dit, en se fondant sur le texte : un garçon et une fille. La Halakha est selon Hillel : l'homme accomplit son devoir de Perou ouRvou, s'il est père d'un garçon et d'une fille.

Le problème se complique à propos de ce devoir. En effet si on prend l'exemple de la Mitzva de mettre une Mézouza à la porte, la Mitzva est accomplie dès que la Mézouza est fixée à la porte du côté droit en entrant, tandis que la Mitzva de « croissez et de multipliez » n'est accomplie qu'à partir de la naissance des enfants, un garçon et une fille. Or les naissances ne dépendent pas directement de l'homme, mais uniquement de Dieu. Comment la Torah peut-elle intimer un ordre qu'il est impossible d'accomplir ! De plus, la Halakha exige que les enfants soient viables ou que leur progéniture soit viable. Poursuivant leur réflexion sur les moyens de mettre en pratique ce premier commandement de « *fructifiez et multipliez* », nos Sages sont arrivés à la conclusion que l'action de l'homme n'est pas directe mais constitue une préparation à la réalisation de la Mitzva en s'unissant à sa femme, les suites de son action étant indépendantes de sa volonté. La Halakha va donc fixer se focaliser sur cette participation de l'homme et sur les conditions d'application de cette action qui permet la réalisation du commandement « *fructifiez et multipliez* ».

LA FEMME EST-ELLE SOUMISE A LA MITZVA DE PROCREATION ?

A présent, on peut mieux comprendre la question ? Il s'agit donc uniquement d'un point de vue halakhique. Ainsi donc, la femme est-elle tenue de par la Loi juive de se marier pour mettre des enfants au monde ? La réponse est négative. Mais alors comment considérer la place de la femme dans cette Mitzva primordiale et indispensable pour que la vie soit possible ? Toujours du point de vue de la Halakha, bien que n'en n'ayant pas l'obligation, la femme a un très grand mérite de contribuer à la réalisation de la Mitzva en cherchant à se marier et à désirer des enfants malgré les désagréments de la période de gestation et les douleurs de l'enfantement

La Halakha n'est décidée qu'après toutes les approches possibles du problème considéré sous tous ses aspects, démarche passionnante pour les amoureux du Talmud. Au-delà de cet aspect halakhique, nos Sages se sont beaucoup intéressés au droit de la femme dans ce domaine de la vie intime. Sur le plan historique, il fut un temps où l'on donnait sa fille en mariage sans lui demander son consentement, malgré le fait que dans certains récits bibliques, il est bien spécifié que la fille donnait son consentement avant de convoler en justes noces. C'était le cas de Rebecca, la femme de notre Patriarche Isaac et c'est le cas aujourd'hui aussi dans les milieux orthodoxes au sein desquels les mariages se font sur présentations, où il est exigé que les futurs fiancés se rencontrent plusieurs fois avant de décider de fonder un foyer ensemble. Si la Halakha est toujours en vigueur, le statut de la femme a beaucoup évolué en raison des transformations intervenues dans la société juive, même dans les milieux les plus respectueux de la Tradition.

En fait l'évolution de la société juive a eu pour conséquences heureuses de redonner à la femme, la place que la Torah lui avait attribuée dès la Création, à savoir que la femme est l'aide incontournable pour la réussite de l'homme dans la vie « Ezère kenedgdo, littéralement une aide vis-à-vis de l'homme, ou encore une aide contre l'homme, c'est-à-dire un être capable de de s'opposer à l'homme lorsque celui-ci prend un mauvais chemin. De plus, en même temps qu'elle allaite son enfant, elle le berce d'une mélodie qui accompagnera cet enfant toute sa vie. Le Midrash nous rapporte à ce sujet que le "jeune prince Moïse, élevé à la cour du Pharaon" reconnut ses frères en raison de la mélodie dont sa mère l'avait berçé durant les premières années de sa vie. Beaucoup de femmes dans les milieux orthodoxes assurent en même temps, la marche de la maison et s'astreignent à travailler au dehors pour subvenir aux besoins de la famille, permettant ainsi à leurs époux d'aller étudier la Torah à plein temps.

Ce qui est nouveau et qui montre leur importance au sein de la communauté, est que les femmes s'organisent en associations combatives pour défendre les intérêts du judaïsme engagé vis-à-vis du monde extérieur. Ces femmes "vaillantes, véritables Eshèt Hail" sont aussi des visiteuses de malades à domicile et dans les hôpitaux. A toutes ces activités, il faut ajouter celles du Hessèd sous toutes ses formes, depuis les dons anonymes ou la distribution discrète de nourriture pour les familles nécessiteuses. Les femmes douées n'hésitent pas à porter la bonne parole au public.

En retour, c'est tout naturellement qu'elles sont de véritables reines de leurs foyers, respectées et aimées. D'ailleurs les femmes ayant une foi à toute épreuve, comprennent mieux le sens de la bénédiction du matin dites par les hommes "Tu es source de bénédictions, ô Eternel, qui ne m'a pas fait femme. Shéollo 'assani isha", bénédiction qui choque le public en général. En effet beaucoup de personnes et surtout davantage de femmes, qui voient dans cette bénédiction un dénigrement de la femme, alors qu'il s'agit d'un privilège d'amour et de considération de la part de l'Eternel qui a fait la femme selon Sa Volonté, passant outre l'avis des anges qui étaient intervenus négativement, lors de l'annonce de la création de l'homme.

La conséquence de la Halakha de dispenser les femmes dans le domaine de la procréation, est que la femme peut réguler les naissances, dès lors que son mari a accompli son devoir en devenant père d'un garçon et d'une fille. La Halakha lui permet de se prémunir contre des grossesses, en ayant recours à des moyens contraceptifs, à condition toutefois de prendre cette liberté sans en aviser son époux, qui lui, n'est pas autorisé à de telles pratiques.

Malgré les apparences, la Torah tient en très haute estime le rôle des femmes dans la vie du peuple juif et leur contribution à la qualité de la foi des Enfants d'Israël. Nos sages définissent ce rôle en affirmant « Les Enfants d'Israël n'ont été délivré de l'esclavage d'Egypte que grâce au mérite des femmes pieuses. Birkhouth Nashim Tsadkniyoth , nig-alou Benei Israel miMitsrayim » Parce que les femmes sont conscientes du privilège d'avoir été créées selon la Volonté divine, elles se sentent plus naturellement et plus spontanément plus proches de l'Eternel.

La Parole du Rav Brand

« Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre », (Béréchit, 1, 1). Rachi commente : « Rabbi Its'hak dit : il n'aurait fallu commencer la Torah que par : "ce mois-ci est pour vous le premier mois", (Chémot, 12,2), puisque c'est le premier commandement prescrit à Israël. Pour quelle raison la Torah ne commence-t-elle pas le livre de Béréchit, par cette Mitsva ? Car le verset dit : "la puissance de Ses œuvres Il (Dieu) a raconté à Son peuple, afin de leur donner l'héritage des nations" (Téhilim, 111,6). Lorsque les nations du monde diront à Israël : vous êtes des voleurs, car vous avez conquis les terres des sept nations de Canaan (par la violence), les juifs leur diront : toute la terre appartient à Hachem. Il l'a créée et l'a donnée à qui est droit à Ses yeux ; par Sa volonté Il la leur a donnée, et par Sa volonté Il la leur a reprise et nous l'a donnée », (Yalkout, Chémot, 12,2).

La question de Rabbi Its'hak semble stupéfiante. Bien que la Torah soit en premier lieu un Livre de Loi, et qu'habituellement, cela commence immédiatement par la description de lois, mais la Torah n'est toutefois pas comparable à un livre de loi ordinaire ! Ses lois sont divines, ce qui n'est pas le cas des autres livres. Il est alors cohérent que son auteur les introduise en rapportant le cheminement si extraordinaire, en démarquant par les sources pour enfin arriver aux lois. Le fait de « présenter » Dieu dans son préambule, ainsi que l'identité de ceux qui ont réceptionné Son livre, semble être un impératif. Or, c'est justement par les récits des livres de Béréchit et début de Chémot, que l'élaboration de lois comme : "ce mois-ci est pour vous le premier mois" est compréhensible. La Torah serait sans doute inaccessible sans l'apport des histoires de Béréchit et du début de Chémot. Pourquoi Rabbi Its'hak s'étonne-t-il alors du commencement de la Torah par le récit de la création du monde par Dieu ? Il existe cependant, différentes méthodes concernant l'enchaînement d'une histoire dans un livre. Si certains ouvrages rapportent les événements en respectant la chronologie, d'autres débutent par le milieu, puis rapportent le fil de l'histoire rétroactivement. La deuxième forme a l'avantage d'éveiller la curiosité du lecteur, qui est ainsi tenu en haleine par l'étude, et cela donne à l'œuvre un charme unique. En ce qui concerne la compréhension de la Torah, elle sera justement augmentée si le lecteur

commence son étude par ses lois, et qu'il se pose lui-même les questions fondamentales quant à son origine. Puis, la Torah l'aurait dévoilée dans un deuxième temps. Ce procédé aurait été apparemment plus judicieux, que le récit chronologique qu'elle contient, et c'est justement sur ce point, que se présente le questionnement de Rabbi Its'hak. La Torah a finalement jugé qu'il était préférable de commencer en rapportant la création du monde, afin que les non-juifs n'accusent pas les juifs de crime.

Il reste simplement à comprendre le fait, que les juifs auraient étanché leur soif de savoir, en prenant connaissance dans tous les cas du récit de Béréchit dans un deuxième temps, les non-juifs en auraient fait de même. Pourquoi la Torah jugeait-elle qu'inverser l'ordre proposé soit la meilleure solution ? Cependant, des gens intéressés par un certain thème, bien qu'il soit troublant au premier abord, mettent leur doute de côté. Ils continuent leur investigation, en espérant trouver par la suite, des réponses à leurs divers interrogations. En revanche, ceux qui l'abordent avec des préjugés, dès qu'ils rencontrent des difficultés qui les rendent perplexes, arrêtent leurs analyses et rejettent le tout. Dieu craignait sans doute que la méfiance des nations à l'égard des lois divines et leur animosité à l'égard des juifs, provoquent une accusation contre ces derniers, ce qui les dispenserait d'approfondir les lois et les récits bibliques. La conquête de la terre de Canaan par les juifs, leur semble assez significative pour se soustraire d'office à une étude sérieuse du livre des juifs. Pour supprimer ce blocage, la Torah, dès son entrée, apporte une réplique en bonne et due forme à leur interrogation. Les nations pourraient alors commencer à la lire, et peut-être, par la suite, elle trouverait grâce à leurs yeux.

De nos jours encore, les nations qui refusent de reconnaître l'incommensurable service rendu au monde par le peuple juif et par sa Torah, s'abritent derrière la soi-disant « perplexité de la conquête criminelle des juifs contemporains de la terre de Palestine... » ... Nous apprécions alors tout particulièrement la pertinence et l'actualité des paroles de rabbi Its'hak.

Rav Yehiel Brand

La Paracha en Résumé

- Nous débutons donc le Sefer Torah par la création du monde en 6 jours. Le 7ème jour, Hachem cessa de créer.
- Hachem fit entrer l'homme dans Son jardin, ainsi que son épouse en leur donnant un seul et unique ordre. Embobinés par le serpent, l'homme et la femme furent et se firent exclure avec leurs enfants du jardin.
- Au cours d'une discussion de fond entre Caïn et Hévély, Caïn tua Hévély. Hachem le punit et sa descendance s'interrompra au bout de 7 générations.
- Hachem envoya Chét à Adam et 'Hava pour la pérennité du monde.
- La Torah nous détaille les noms et années de vie des 10 premières générations du monde jusqu'à l'arrivée de Noa'h.
- Hachem "regretta" la création du monde, mais Noa'h trouva grâce aux yeux d'Hachem.

Ce feuillet est offert Léïlouï nichmat Liliane Hana bat Mamare

Ville	Entrée	Sortie
Jérusalem	17:16	18:33
Paris	18:24	19:30
Marseille	18:22	19:23
Lyon	18:20	19:23
Strasbourg	18:03	19:08

N°157

Pour aller plus loin...

- 1) Pour quelle raison, la Torah commence-t-elle par la lettre "bét" (1-1) ? (Gaon de Vilna)
- 2) Par quel nom, 'Hava appela-t-elle son conjoint Adam avant la faute de l'arbre de la connaissance du bien et du mal ? (Avot DéRabbi Nathane 1-6)
- 3) Le Midrach rapporte qu'Adam a offert le 1er Korban à Hachem le jour de Chabbat. Est-il possible que Adam, respectant la Torah, ait transgressé Chabbat en faisant la Ché'hita d'un Korban ? (Midrach Talpiot, anaf adam arichone)
- 4) Pour quelle raison, Hachem fit-il tomber sur Adam un sommeil (tardéma) (2-21) ? (Toldot Its'hak)
- 5) Il est écrit : « elle ('Hava) en donna (du fruit défendu) aussi à son homme » (3-6). Que vient inclure ici le mot « gam » (aussi) ? (Hizkouni)
- 6) Quelle était l'intention d'Adam lorsqu'il déclara à Hachem : « la femme que tu m'as donnée, elle m'a donné de l'arbre et j'ai mangé » (3-12) ? (Baal Atourim, Mochav Zékénim (Baalei Hatossot))
- 7) Quel bon conseil pour notre santé, apprenons-nous (paradoxalement) de la malédiction : « à la sueur de ton front tu mangeras du pain » (3-19) ? (Keli Yakar)

Yaacov Guetta

Pour dédicacer un numéro ou pour recevoir Shalshelet News par mail ou par courrier, contactez-nous : shalshelet.news@gmail.com

Doit-on officier en tant que chalia'h tsibour si l'on est en deuil d'un proche ?

Certains ont l'habitude de faire chalia'h tsibour lorsqu'ils sont en deuil d'un proche dans le but de faire élever l'âme du défunt. Cette coutume prend sa source dans le Rama (Y.D 376,4) et il s'agit à l'origine d'une coutume répandue principalement dans les contrées Ashkénazes.

[Voir aussi le Berit Kéhouna (Page 316 à 321)].

Cependant, la coutume de l'ensemble des communautés séfarades est de se suffire de réciter uniquement le kaddich.

[Alé Hadass perek 23,20 page 851 ; Halakha beroura 53,35].

En effet, le Arizal rapporte que l'essentiel de l'élévation de l'âme du défunt se fait par le kaddich, et il ne mentionne aucunement le fait d'officier en tant que chalia'h tsibour.

De plus, le sefer Atéret Avot au perek 3,40 rapporte que l'habitude en Afrique du Nord (dans son ensemble) était d'être extrêmement méticuleux en désignant un chalia'h tsibour attitré à l'année qui remplissait ou se rapprochait au maximum des critères définis dans le Choul'han 'Aroukh au siman 53,4.

Toutefois, il est à préciser que même pour les achkénazim où cette coutume est fort présente, le terme communément répandu "Hiyouv" n'est pas du tout approprié, car il n'y a là aucune obligation. En effet, il s'agit simplement d'une recommandation, qui d'ailleurs est conditionnée par une certaine aptitude de l'officiant comme le fait de prier avec ferveur (la compréhension des mots est un minimum) ainsi que d'avoir une lecture fluide en prononçant les mots correctement [Voir Piské Techouvot 53,9].

Enfin, il est rapporté que ceux qui ne prononcent pas correctement les mots, ou bien que la crainte du « Tsibour » les perturbe dans leur "Kavana", et s'obstinent malgré tout à vouloir officier entraînent au contraire que la néchama du défunt s'abime, 'has véchalom.

[Piské techouvot 53,21 note 181 au nom du Pélé Yoets].

Pour résumer, si l'on peut parler effectivement de 'hiyouv, ce serait plutôt que le chalia'h tsibour se doit de respecter un minimum de critères définis et rapportés dans le Choul'han aroukh au siman 53,4.

David Cohen

Enigmes

Enigme 1 :

Quel est le point commun entre les olives et le cœur d'un animal domestique ?

Enigme 2 : Je vais à la pêche en partant de ma maison.

Une mouche, "alertée", part de mon lieu de pêche au même moment.

En fait, elle fait d'incessants allers - retours entre ma voiture et son point de départ.

Distance maison - lieu de pêche: 90km

Ma vitesse: 90 km/h

La vitesse de la mouche: 120 km/h

Avec tous ces zigzags, quelle est la distance parcourue par la mouche ?

Réponses Haazinou N°155

Charade: B Mémé Rive Hâte

Enigme 1 : Les lettres qui commencent et finissent la Torah et le Nakh forment le mot **לובב**

La Torah commence par la lettre **ב** Béréchit et finit par la lettre **ב** du mot Israel.

Le Nakh commence par la lettre **ו** dans le livre de **וַיְהִי** et finit par un **ב** dans le livre de **דְּבָרִי הַיּוֹם** qui finit par le mot **וַיַּלְאֵת**

Enigme 2 : 0 car il ne faut pas oublier qu'il y a un 0 parmi les chiffres du clavier.



Mon 1er est le mois le plus chômé,
Mon 2nd arrive en période de froid,
Charade Mon 3ème est une marque de station-service,
Mon 4ème est un frère juif,
En matière de longévité on n'a pas fait mieux que mon tout.

Jeu de mots

Lorsqu'il y a un naufrage sur un chalutier,
il faut s'éloigner des pêcheurs.

Devinettes

- 1) Rachi rapporte une question : la Torah aurait dû commencer par l'enseignement de la 1ère mitsva qui a été ordonnée aux bné Israël. De quelle Mitsva s'agit-il ? (Rachi, 1-1)
- 2) Hachem dit : « qu'il y ait des lumineux (mérorote) ». Pourquoi le mot "mérorote" est-il écrit sans « vav » ? (Rachi, 1-14)
- 3) Pourquoi, le 6ème jour, la Torah a dit « yom hachichi » avec un « hé ». Les autres jours sont écrits sans « hé » ? ! (Rachi, 1-31)
- 4) Quel est l'autre nom du Nil dans la paracha ? (Rachi, 2-11)
- 5) Hachem dit : « ce n'est pas bon que l'homme soit seul ». Pourquoi ? (Rachi, 2-18)
- 6) Quelle ruse a utilisé le serpent afin de faire fauter 'Hava' ? (Rachi, 3-4)
- 7) Selon l'opinion rapportée par Rachi, quel fruit ont mangé Adam et Hava ? (Rachi, 3-7)
- 8) D'où apprenons-nous que le serpent avait des pattes au départ ? (Rachi, 3-14)

Réponses aux questions

1) Pour nous enseigner que notre service d'Hachem doit débuter avant tout, par un « bita'hone » (confiance) absolu en l'Eternel et sa providence.

2) Elle l'appelait « Rabbi ».

3) Adam a sacrifié à Hachem une « olat tamid » (holocauste journalier) ; ceci est permis durant Chabbat.

4) Afin de faire l'allusion à l'homme, qu'il ne doit pas être trop pointilleux sur chaque chose ou situation (n'allant pas selon sa volonté) au sein de sa maison.

Faire donc comme si, face à une situation où il n'y aurait lieu d'être si pointilleux, il serait « endormi » et donc inconscient de ce qui se déroule devant lui.

5) - Les animaux domestiques et sauvages (Rachi au nom du Midrach Rabba 19-5)

- Caïn et son frère jumeau Evel qui étaient, d'après une opinion, nés avant la faute.

6) L'expression « hi natna li min haets » pourrait signifier :

« 'Hava' m'a donné des coups avec le bois de l'arbre de la connaissance, jusqu'à que je cède à ses paroles, m'entraînant à consommer le fruit interdit.

7) Les médecins (voir Rambam, chapitre 4 des lois de Mada) préconisent avant de prendre son repas, afin d'aider le transit et faciliter la digestion (tokhal le'hème : tu mangeras du pain) de produire un bon effort jusqu'à « suer » (d'où l'expression « à la sueur de ton front »).

Réponses Soukot N°156

Enigme 1 : 'Hatan Torah, 'Hatan Béréchit, 'Hatan Méona.

Enigme 2 : Réponse : Le Tour (Ora'h 'Haïm Simane 583) le rapporte en tant qu'aliment à consommer LéSimane Tov à Roch Hachana.

Enigme 3 : Si un homme construit une soucca à l'intérieur de sa maison (en déplaçant le toit pour mettre le ska'h), il sera Patour de Mezouza bien qu'il y fut astreint avant cela (Michna Beroura 626,34).

A la rencontre de nos Sages

Rabbi Yaakov ben Habib : le Ein Yaakov

Rabbi Yaakov ben Chlomo ben Habib est né vers 1460 à Zamora, en Espagne. Dans sa jeunesse, il étudia le Talmud avec son maître, Rabbi Chmouel Valensi. En 1492, lorsque les Juifs furent expulsés d'Espagne, il s'installa à Salonique où il écrivit son Ein Yaakov chez Don Yéhouda Benveniste, petit-fils de Don Avraham Benveniste, qui mit sa riche bibliothèque à sa disposition. Rabbi Yaakov s'est également servi de la bibliothèque de Don Chmouel Benveniste, frère de Yéhouda, qui contenait, entre autres grands ouvrages, un important recueil de nouvelles sur le Talmud rédigé par de nombreux commentateurs éminents. À l'aide des ouvrages de ces deux bibliothèques, Rabbi Yaakov a rassemblé tous les passages d'aggada du Talmud de Babylone et de nombreux autres du Talmud de Jérusalem. La publication de cet ouvrage a commencé en 1516 dans l'imprimerie de Yéhouda Gedaliah, l'auteur lui-même lisant attentivement les épreuves (simulation de l'impression finale) ; mais il mourut cette même année à Salonique au moment où les deux premières commandes (Zeraim et Moed) venaient de la presse. Son fils, Rabbi Levi, a achevé les travaux de son père, mais l'œuvre a paru devant le public sans les notes de l'auteur aux quatre dernières commandes (sedarim), et sans l'index, que l'auteur avait initialement l'intention de rédiger à la fin de son travail. Les aggadot du Talmud de Jérusalem ont également fait défaut. Ein Yaakov est la seule œuvre laissée au monde par Rabbi Yaakov. L'objet de l'auteur était de familiariser le public avec l'esprit éthique de la littérature talmudique. Dans le même temps, ses notes étaient destinées à réfuter les accusations portées contre le Talmud par de nombreux convertis espagnols. Le livre, qui a ainsi séduit la masse des "ignorants", est devenu très populaire. Il était souvent édité et annoté et servait de manuel d'instruction religieuse.

David Lasry

Bassar Vé'halav

Précédemment, nous avons expliqué les conditions nécessaires à la consommation de viande après un repas de lait, il faudra essuyer la table de tout reste de lait. Aussi, les miettes de pain et les petits morceaux de pain restants d'un repas à base de lait devront être retirés de la table avant de déposer un aliment à base de viande. En effet, il est courant que ces morceaux de pain soient entrés en contact direct avec les aliments de lait ou bien que la graisse sur les doigts ait touché ce pain. Ainsi, ces morceaux de pain ont un statut 'halavi et cela même si l'on pense qu'ils ne sont pas entrés en contact direct avec la nourriture. Il sera donc défendu de les manger ou même simplement de les laisser pour un repas à base de viande. Ces règles ne concernent que les petits morceaux et les miettes de pain, et non pas un pain entier ou bien un gros morceau de pain ou encore un pain en tranches.

Il sera nécessaire de changer de nappe. Cependant, si l'on mange dans une assiette, il est possible de manger sur la même nappe un plat lacté après avoir soigneusement nettoyé l'endroit où on a mangé au préalable de la viande. Ceci concerne uniquement les nappes en plastique qui sont facilement lavables mais pas une nappe en toile ou en tissu sur laquelle quelques miettes ne sont pas reconnaissables. Il faudra réserver une nappe pour les repas de lait et une nappe pour le repas de viande. Et même pour les nappes en plastique, certains demandent d'utiliser deux nappes différentes ou au moins de la retourner surtout si les aliments sont chauds.

Mikhael Attal

La Voie de Chemouel

La Croisée Des Chemins

Comme nous avons vu dans le chapitre précédent, David ne faisait plus partie de l'entourage du roi. Son charisme et la providence divine qui l'accompagnait ont cette fois joué en sa défaveur, ayant titillé la jalouse de Chaoul. Ils ne se voyaient donc qu'occasionnellement, lorsque ce dernier n'avait d'autre choix que de recourir au talent de musicien de David afin d'apaiser son esprit. Par conséquent, lorsque la guerre éclata avec les Philistins, David n'accompagna pas le monarque, restant ainsi avec son troupeau. Seuls trois de ses frères partirent au combat. Mais après plus d'un mois d'absence, leur père commence à se faire du souci. Il charge donc David de rejoindre le champ de bataille pour prendre de leurs nouvelles, et au passage, lui donne de quoi sustenter ses frères. Mais à peine arrivé, alors qu'il tente de les retrouver, Goliath se manifeste

pour ses blasphèmes quotidiens. David comprend alors que la guerre n'a même pas encore commencé mais il s'apprête à la terminer. Et les accusations de son aîné Eliav sur sa curiosité malsaine ne l'atteignent guère. Il sait qu'Hachem a tout mis en œuvre pour qu'il affronte le géant. Il convainc ainsi Chaoul de le laisser partir, armé d'une simple fronde. Et alors qu'il se fait conspuer par les Philistins, David tire subitement un projectile sur le front de Goliath. A la stupeur générale, ce dernier s'effondre. Pris de panique, les Philistins n'auront d'autre choix que de s'enfuir.

Au passage, on remarquera avec quelle précision les décrets célestes se mettent en place. En effet, comme nous l'avons souligné auparavant, cette guerre coïncidait parfaitement avec la récente élection de David. Mais nos Sages nous révèlent également que Goliath était condamné à mourir de la main de David. La Guemara (Sota 52b) rapporte ainsi que le géant

n'est autre que le fils d'Orpa, belle-fille de Naomie. Il s'agit bien de la même Naomie qui épaula son autre belle-fille au cours de sa conversion : Routh, ancêtre de David. Contrairement à elle, Orpa n'eut pas le courage de sa sœur et préféra rester à Moav où elle finira par retrouver ses mauvaises habitudes. Elle aura notamment une relation avec une centaine d'hommes au cours d'une nuit. Certains prétendent ainsi que c'est cette débauche qui engendra la force de Goliath. Néanmoins, Orpa eut le mérite d'accompagner Routh et Naomie jusqu'à la frontière avant de les quitter en sanglot. Elle sera récompensée par la naissance de quatre géants, en contrepartie des quatre larmes qu'elle versa. Ces mécréants tomberont tous sous le glaive des descendants de Routh. Orpa fut ainsi châtiée, elle qui aurait dû imiter sa sœur Routh.

Yehiel Allouche

La Question

La faute originelle

Nos Sages nous expliquent qu'avant cette faute, l'homme n'avait pas de yetser ara en lui.

Toutefois, si tel était le cas, comment Adam put-il fauter ?

Il est donc évident que le dilemme auquel Adam était confronté était sur le chemin à suivre pour glorifier au maximum le nom divin.

Sa réflexion était la suivante : puisque le but de notre venue sur terre est de mériter la proximité avec Hachem, il est évident que plus la difficulté sera importante plus le mérite sera grand. Pour cela, le chemin le plus noble pour y parvenir est celui de la consommation du fruit amenant à la confusion entre le bien et le mal.

Certains commentateurs disent : Si Adam avait résisté jusqu'à l'entrée du chabbat, Hachem lui aurait demandé Lui-même, de consommer

finalement de ce fruit.

S'il en est ainsi, et que d'une certaine manière la logique d'Adam était fondée, en quoi sa faute peut-elle être aussi grave ?

De plus, comment l'accomplissement du même geste, peut entraîner les ténèbres sur l'humanité et dans un autre contexte glorifier Hachem ?

Le rav Dessler nous enseigne : Au moment de sa création, il est vrai que l'homme ne connaissait pas le mal, néanmoins il existait tout de même un libre arbitre : non pas un choix entre le bien et le mal mais un distinguo entre le vrai et le faux.

Après la faute, l'homme fut confronté à un nouveau choix, celui entre le bien et le mal.

La différence majeure qui existe entre ces 2 référentiels réside dans le côté absolu et objectif qui caractérise le premier alors que le second fait partie du domaine du subjectif et du sens moral. Ainsi, en transgressant la parole divine en prenant en considération sa propre sagesse, plutôt que le

commandement divin, Adam a amené le nouveau mode de fonctionnement, celui de la subjectivité et de la confusion.

Or, si le même geste avait été accompli sur ordre divin, la conséquence aurait été une accentuation du libre arbitre mais uniquement dans un choix sur la manière de faire le bien et non pas entre le bien et le mal.

La portée dramatique de cette faute tire son essence dans l'incapacité d'Adam à effacer sa propre personne et son propre raisonnement devant le commandement divin. Car finalement l'épreuve face à laquelle il fut confronté n'était pas de comprendre comment glorifier le nom divin par la difficulté mais plutôt que l'unique barrière qui interfère dans notre proximité avec Hachem, n'est rien d'autre que notre ego, qui doit impérativement s'annuler devant la volonté du créateur, quand bien même nous pensons rechercher le même but.

G.N.

La Torah nous raconte ce qui fut créé chaque jour de la création. Concernant la végétation, bien que créée le 3^{ème} jour, elle ne sortit de terre que le 6^{ème} jour, car : «Hachem n'avait pas fait pluvoir» (Béréchit 2,5). Rachi explique que l'absence de pluie était due au fait que l'homme n'existe pas encore. Il a donc fallu attendre qu'Adam soit créé, qu'il fasse le constat de la nécessité de la pluie et qu'enfin il prie à cet effet. Alors la pluie put tomber et la végétation put éclore. La Torah nous apprend donc ici, que dans toute bonté que Hachem veut nous envoyer, il faut obligatoirement que l'homme en fasse la demande au préalable. Car cela lui permet de mesurer l'importance du cadeau qu'il va recevoir. Un présent qui n'est pas précédé d'une demande, ne sera

pas apprécié à sa juste valeur par celui qui le reçoit car il n'avait pas mesuré l'ampleur de son utilité. Nous voyons également plus tard, que Hachem affirme : « il n'est pas bon pour l'homme d'être seul, je vais lui faire une aide face à lui » (Béréchit 2,18). Puis la Torah change de sujet, et raconte que tous les animaux furent présentés à l'homme pour qu'il les nomme. Adam va donc observer chaque animal et le nommer en fonction de ses qualités. Ce n'est qu'après tout ce travail, que Hachem créa la femme. Pourquoi avoir attendu jusqu'ici ? Pourquoi Hachem n'a pas créé 'Hava juste après avoir dit : " Je vais lui faire une aide face à lui " ?

En réalité, lorsqu'Adam a vu que tous les animaux vivaient en couple, il a constaté l'équilibre que

cela représentait et il a, à son tour, aspiré à vivre de cette manière. Il a dit : « tous ont un partenaire, et moi non ! » (Rachi 2,20). L'homme a constaté le besoin de vivre en couple, le cadeau peut donc lui être envoyé sans risquer de ne pas être apprécié. De grandes choses sont parfois réservées pour l'homme, mais n'en ayant jamais fait la demande, il peut passer à côté et ne jamais les obtenir. La Téfila est un préalable pour recevoir toutes les berakhot qu'Hachem a prévues pour nous à Roch Hachana.

Par sa prière, l'Homme peut s'ouvrir des flots de bénédictions qui n'attendent que d'être déversés sur qui saura les apprécier.

Jérémie Uzan

Lorsque le Rav Ezra Attia, roch yéchiva de Porat Yossef, est niftar, il y avait à cette période deux grands gdolim qui étaient aptes à prendre sa place: Rav Ben Tsion Aba Shaoul et Rav Yéhouda Tsadka. Chacun d'eux disait sur l'autre qu'il était plus apte à devenir le roch yéchiva.

Jusqu'au jour où Rav Ben Tsion a demandé à Rav Tsadka : "Pourquoi ne veux-tu pas être le roch yéchiva ?".

Rav Tsadka de répondre : "À part le fait que tu sois un gadol, tu es aussi un dayan, tu tranches la halakha".

Rav Ben Tsion lui dit : "Si je suis un dayan alors je tranche que c'est toi qui deviendras le roch yéchiva et tu es obligé de m'écouter en tant que dayan".

Et lorsque Rav Tsadka est niftar, c'est Rav Ben Tsion qui est devenu lui-même le roch yéchiva.

Yoav Gueitz

La Question de Rav Zilberstein

Léïlouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Chalom est un homme pieux. Depuis toujours il s'efforce de prier avec Minyan. Alors qu'il est en déplacement professionnel, il se retrouve dans un petit village pour l'après-midi. Bien organisé, il sait qu'il y a une petite synagogue où il pense trouver un Minyan pour Min'ha. Mais, une fois arrivé là-bas, il se rend compte malheureusement que seulement 5 personnes s'y trouvent, il s'assoit et patiente gentiment. Après une demi-heure d'attente, seulement deux personnes se sont associées à eux et se retrouvent donc à 8. Il demande à la personne la plus proche si d'autres personnes doivent venir. Celle-ci lui répond que malheureusement tous les soirs c'est ainsi, ils patientent souvent mais se retrouvent rarement avec Minyan. Chalom est embêté : lui, qui n'a quasiment jamais manqué une Tefila Bétsibour, est maintenant là, à attendre presque un miracle. Plein de volonté, il va voir le Chamach (responsable) Yaïr et lui demande d'aller chercher deux personnes de la communauté en leur promettant à chacun 400 Shekels. Yaïr va donc téléphoner aux deux Juifs qui habitent le plus proche de la Shoul et leur demande de venir compléter Minyan. Ils lui répondent qu'ils ont déjà prié mais quand il leur propose pour cela 200 Shekels, ces derniers acceptent immédiatement. Yaïr a pensé que 200 Shekels suffisaient largement pour récompenser un si petit effort. On peut enfin commencer l'office alors que Yaïr garde pour lui les 400 Shekels restants. Mais il est pris de remords lors de sa Tefila, il se demande s'il ne doit pas rendre les 400 Shekels à Chalom ou bien tout au moins les distribuer aux deux Juifs qui ont rendu possible la prière avec Minyan afin de ne pas diminuer leur salaire initialement prévu.

La Guemara Baba Metsia (75b) nous enseigne que si Réouven demande à Chimon de lui trouver des employés pour 4 Zouzim et que Chimon est parti leur proposer 3 Zouzim, et qu'ainsi ils ont signé, le Din est que les employés ne recevront que 3 Zouzim vu qu'ils étaient prêts à travailler pour cela. Et c'est ainsi que tranche le Choul'hah Aroukh (H'M 332,2). Mais le Chah rajoute qu'il est évident que Chimon, qui n'est que l'envoyé de Réouven, n'a pas acquis le Zouz restant, ce Zouz restera dans la possession de Réouven. Toutefois, dans la suite de la Guemara il est écrit que les employés peuvent se retourner vers l'envoyé et lui demander pourquoi il leur a fait perdre 1 Zouz alors que Réouven leur en proposait 4. Le Mehiri rajoute que bien qu'il soit du devoir de Chimon de faire le maximum pour aider Réouven car il est son Chalih' il ne doit pas pour autant faire perdre d'autres. Il en résulte donc que si le prix d'un tel travail est de 4 Zouzim alors même s'ils ont accepté de travailler pour 3 Zouzim, Chimon n'avait pas le droit de leur faire perdre 1 Zouz. Mais, si pour un tel boulot on ne paye généralement que 3 Zouzim alors Chimon, en leur proposant que 3 au lieu de 4, est dans son rôle de Chalih' de se soucier du bienfait de son envoyeur. Le Rav Zilberstein conclut en disant que Chalom pourra donc récupérer les 400 Shekels restants car il est évident que 400 Shekels est une somme bien trop élevée pour compléter un Minyan et que Yaïr a donc bien fait de ne leur proposer que 200 Shekels. Cependant, la différence ne lui reviendra pas mais restera dans la propriété de Chalom et personne ne pourra lui rétorquer qu'il leur a fait perdre de l'argent.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« Elokim dit : Voici, Je vous ai donné ... arbre contenant des fruits ... ce sera pour vous pour nourriture. Et à tout animal de la terre (...) herbe des champs sera pour nourriture... » (1/29,30)

Rachi écrit : « L'homme et les animaux sont sur le même plan en ce qui concerne la nourriture, et Adam et sa femme n'avaient pas le droit de tuer une créature pour la manger, ils mangeaient tous pareillement l'herbe des champs. C'est lorsque viendra le fils de Noa'h qu'il leur permettra de manger de la viande... (voir 9,3) ». Pourquoi Rachi écrit : "Ils n'avaient pas le droit de tuer une créature pour la manger" et pas plus simplement "vous n'avez pas le droit de manger une créature" ? De plus, Tossefot (sanhedrin 56b) pose la question suivante : A quoi cela sert-il d'interdire à Adam ever min ha'haï (consommer un membre d'un animal vivant) alors qu'il ne peut même pas manger de la viande ?

Tossefot répond : Ce qui était interdit à Adam c'est de tuer un animal pour le manger mais si l'animal était mort tout seul alors Adam pouvait consommer sa chair, c'est pour cela qu'il fallait lui interdire de consommer un membre d'un animal tombé tout seul.

On peut ainsi dire que c'est cela que soutient Rachi, comme le dit le Sifté 'Hakhamim, à savoir que la formulation "tuer une créature, cela est interdit" sous-entend que si elle meurt toute seule alors elle est permise.

À présent, on pourrait approfondir le commentaire de Rachi en posant les questions suivantes :

1. La Guemara Sanhedrin (59) dit qu'on apprend que Adam n'avait pas le droit de manger de la viande, d'une déduction, et non du fait qu'ils aient été mis sur le même plan. Pourquoi Rachi n'explique-t-il pas comme la Guemara ?
2. Pourquoi Rachi a-t-il besoin de préciser qu'ils mangent tous pareillement l'herbe des champs ? On l'avait bien compris puisqu'il nous a dit que Adam et les animaux ont été mis sur le même plan ?
3. Pourquoi Rachi mentionne-t-il seulement "l'herbe des champs" ? Voilà qu'il est écrit également "fruit des arbres..." ?
4. Pourquoi Rachi a-t-il besoin de nous dire qu'à l'époque de Noa'h la viande sera permise ? On le verra bien dans la parachat Noa'h. En quoi cela est-il nécessaire à la

compréhension de notre verset ? 5. Pourquoi Rachi n'écrit-il pas la source de ce qu'il écrit, à savoir la Guemara sanhedrin 59 ? Commençons par ramener le Ramban qui est en désaccord avec Rachi puisque lui pense que l'homme et les animaux n'ont pas été mis au même plan. En effet, selon le Ramban, puisque la Torah les a bien séparés en deux versets différents et que les aliments qui sont dits dans le verset 29 pour l'homme ne sont pas les mêmes qui sont dits dans le verset 30 pour les animaux, cela montre bien que l'homme et les animaux n'ont pas été autorisés à consommer la même chose et ne sont donc pas mis au même plan. À partir de cela nous pouvons dire que Rachi ne vient pas seulement nous dire que l'homme n'a pas été autorisé à manger de la viande mais son but principal est de nous dire que bien que la Torah ait séparé l'homme et les animaux en deux versets, ils peuvent tout de même consommer la même chose. Le but de Rachi n'est donc pas la même que celui de la guemara. En effet, la guemara veut prouver que l'homme ne peut pas manger de la viande alors que Rachi a pour but de démontrer que l'homme et les animaux peuvent consommer la même chose. C'est pour cela que Rachi ne ramène pas la guemara comme source (certes il ramène aussi l'interdiction de manger de la viande mais étant donné qu'il rajoute un "hidouch" qui n'est pas marqué dans la guemara, à savoir que "si l'animal meurt de lui-même alors l'homme pourra consommer sa viande", il ne ramène pas la guemara même par rapport à cela). Cela explique également pourquoi Rachi ne donne pas la même déduction que la guemara. C'est aussi la raison pour laquelle Rachi répète, à savoir pour bien souligner son propos qui est que l'homme peut consommer ce que les animaux peuvent consommer puisqu'ils sont au même plan. Et enfin Rachi conclut avec une très grande preuve en disant que dans la parachat Noa'h, quand Hachem autorise Noa'h à consommer de la viande, Il lui dit "comme les herbes des champs" ce que les 'Hazal expliquent ainsi : "Je te permets à toi Noa'h de manger de la viande comme J'ai permis à Adam de manger les herbes des champs". Or, ces herbes des champs ont été dits au sujet des animaux, cela prouve donc que ce qui a été dit pour les animaux est aussi valable pour l'homme donc l'homme et les animaux ont bien été mis sur le même plan en ce qui concerne la nourriture.

Mordekhai Zerbib

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine



Le devoir de l'homme : se plier inconditionnellement à la volonté divine

« La femme vit que l'arbre était bon comme nourriture, qu'il était attrayant à la vue et précieux pour l'intelligence ; elle prit de son fruit et en mangea, puis en donna aussi à son époux et il en mangea. » (Béréchit 3, 6)

A priori, il semble surprenant que 'Hava se soit laissée entraîner à consommer du fruit de l'arbre interdit, alors qu'elle n'avait pas en elle de mauvais penchant. En outre, pendant ce temps, Adam se promenait avec D.ieu dans le jardin d'Eden, ce qui atteste son degré exceptionnel, sans doute aussi celui de sa conjointe. Comment donc a-t-elle pu être séduite par les vains propos du serpent ?

Le serpent a convaincu la femme de manger du fruit en lui disant que, si elle en consommait, elle pourrait distinguer le Bien du Mal ou, d'après le Midrach (Tan'houma, Metsora, 2), créer des mondes comme l'Eternel. Cette explication est surprenante : 'Hava pensait-elle réellement pouvoir ressembler au Saint bénit soit-Il ? Comment le serpent a-t-il pu la convaincre avec un argument tellement éloigné de la réalité ? Il est évident que l'homme ne peut se comparer à D.ieu !

Proposons l'explication suivante. Comme nous le savons, le serpent est la personnification du Satan ; ces deux termes hébreuques ont d'ailleurs la même valeur numérique. Le Satan n'incite pas l'homme en lui disant carrément de violer la volonté divine ; au contraire, il le persuade d'accomplir des "mitsvot" particulières pour le Nom de D.ieu et, de cette manière, il le précipite en fait dans un profond abîme. Telle a aussi été son approche ici : il a convaincu la femme de consommer du fruit en lui garantissant que, par ce biais, elle serait en mesure de distinguer le Bien du Mal et pourrait donc s'attacher au Bien et s'éloigner du Mal. Ce faisant, elle aurait l'opportunité de se rapprocher davantage du Saint bénit soit-Il, de Lui procurer de la satisfaction et de créer des mondes supérieurs en Son honneur.

Aussi, sans avoir en elle de mauvais penchant, 'Hava s'est malgré tout laissée séduire par les propos du serpent, convaincue qu'elle agissait pour la gloire divine et procurait de la satisfaction à son Créateur. C'est en cela que résidait son erreur. Adam tomba dans le même piège qu'elle. Au début, il ne voulait pas écouter sa femme, mais elle lui expliqua ensuite que la consommation de ce fruit revenait à agir pour le Nom de D.ieu, leur permettant d'acquérir une grande sagesse, de distinguer le Bien du Mal afin de s'éloigner totalement du Mal et de créer des mondes en l'honneur de l'Eternel. Face à de tels arguments, Adam accepta de manger du fruit.

Il était si sûr qu'il accomplissait là une mitsva que, lorsque le Saint bénit soit-Il lui demanda s'il avait mangé du fruit, il répondit par l'affirmative quant au passé,

et ajouta qu'il était prêt à en manger également à l'avenir, c'est-à-dire, pensait-il, à accomplir à nouveau cette mitsva pour l'honneur divin. Le mauvais penchant s'attaque toujours à l'homme en usant de cette tactique : faire passer une avéra pour une mitsva. L'homme se laisse alors convaincre, se trouvant ainsi pris au piège, et il lui est ensuite difficile de s'en sortir.

A une certaine occasion, j'ai entendu un Juif médire de son prochain. Je l'ai aussitôt réprimandé en lui rappelant l'interdiction de la médisance. Mais il m'a répondu qu'il le faisait pour la gloire divine et que c'était donc permis. Je l'ai réprimandé une seconde fois en lui disant qu'il ne s'agissait pas d'un acte en l'honneur de D.ieu et que c'était le mauvais penchant qui le lui faisait croire, car telle est sa tactique pour faire pécher l'homme. Après réflexion, il reconnut que ses paroles n'étaient effectivement pas innocentes et qu'il s'était laissé convaincre par cet argument du mauvais penchant afin de pouvoir médire de son prochain, pour des raisons entièrement personnelles, tout en ayant bonne conscience.

En quoi résidait, de façon plus précise, l'erreur d'Adam et de 'Hava ? Il est vrai que le fait de distinguer le Bien du Mal pouvait leur permettre de s'éloigner du Mal et de se rapprocher du Bien, provoquant ainsi de la satisfaction au Saint bénit soit-Il. Mais leur erreur était la suivante : l'Eternel ne désire pas que l'homme crée des mondes ou apporte des offrandes tout en transgressant Ses ordres ; l'essentiel, pour Lui, est que l'homme exécute Ses directives, sans s'ingénier à vouloir en ajouter. Adam et 'Hava se sont dit que D.ieu ne leur avait donné qu'une mitsva et ils ont donc désiré en faire davantage en apprenant à distinguer le Bien du Mal. C'est en cela que résidait la racine profonde de leur erreur.

A la lumière de cet enseignement, nous comprenons à présent pourquoi Adam et 'Hava n'ont pas immédiatement été punis, lorsque le Saint bénit soit-Il est venu leur parler, mais ont simplement été chassés du jardin d'Eden. En outre, même cette punition n'était qu'une conséquence du fait, qu'à ce moment, leur présence à cet endroit n'était plus justifiée, puisqu'ils n'avaient plus rien à garder. Etant alors capables de distinguer le Bien du Mal et de se mesurer au Mal, étapes préparatoires à la vie en ce monde, Adam et 'Hava y furent projetés. Ils n'ont donc pas subi de réelle punition, car leur volonté était pure et ils n'avaient aucunement l'intention de se rebeller contre l'Eternel.

Malheureusement, au lieu d'en tirer leçon et de prendre conscience de la gravité considérable d'un tel faux pas – qui consiste à prendre une transgression pour une mitsva –, l'homme retombe souvent dans ce piège, prétendant qu'il n'y a aucun mal à ce qu'il fait, et continue à enfreindre la volonté divine.

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il

Hilloula

Le 27 Tichri, Rabbi Its'hak Hazaken, un des Tossaphistes

Le 28 Tichri, Rabbi Avraham Avikzar

Le 29 Tichri, Chimon HaTsadik, un des anciens de la Grande Assemblée

Le 30 Tichri, Rabbi Its'hak Meir Hazenpretz, auteur du Dr Yakar

Le 1er 'Hechvan, Rabbi Mâna'hem Mendel, auteur du Tséma'h Tsédekké

Le 2 'Hechvan, Rabbi Yossef Bouskila, Rav de Beit Chémech

Le 3 'Hechvan, Rabbi Ovadia Yossef, président du Conseil des Sages



GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto' chelita



Congé et souci de la communauté

Après la période de ben hazmanim – congés des Yéchivot calqués sur le calendrier juif – un 'hassid de Tsanz me confia qu'il avait vainement tenté de me contacter à plusieurs reprises.

Je lui expliquai alors que j'avais pris quelques jours de congé, en compagnie de ma famille.

Très étonné, le 'hassid se permit la réflexion suivante : « Pardonnez-moi, mais il me semble qu'il vous est interdit de vous reposer, car vous vous devez d'être toujours disponible pour les membres de la communauté. Les gens ont besoin de vous. Et comment pouvez-vous vous reposer lorsqu'un Juif a besoin de vous, de vos conseils, de vos directives et bénédictions ? »

Dans un premier temps, choqué par ses réprimandes, j'eus l'intention de répliquer. Comment osait-il me parler ainsi ? De quel droit décidait-il que j'« appartenais » à la communauté et que celle-ci passait avant ma famille ? En outre, ne suis-je pas un être humain ayant besoin de temps à autre, comme tout un chacun, de quelques jours de pause au milieu de toutes mes activités communautaires ?

Cependant, tout bien réfléchi, je compris qu'il avait raison. Moché Rabbénou, qui était le dirigeant de la nation, se sacrifiait en faveur du peuple juif individuellement et collectivement, et c'est pourquoi il alla jusqu'à se séparer de sa femme, avec le consentement divin. Et ce, afin qu'il puisse se dévouer corps et âme au peuple juif et à D.ieu.

De nos jours, on n'exigera certes pas de celui qui se consacre aux besoins du public de se séparer de sa femme comme Moché Rabbénou, qui se trouvait à un niveau de sainteté suprême et était resté quarante jours dans les cieux. Mais, il doit savoir et être conscient que la communauté a besoin de lui, et c'est pourquoi il ne peut la délaisser subitement, même pour une période courte.

Dans une certaine mesure, ce Juif avait donc raison lorsqu'il prétendait que je devais toujours laisser au public la possibilité de me contacter en cas de besoin pendant mes jours de congé.

Je remerciai ce 'hassid de m'avoir ouvert les yeux et lui promis que, la prochaine fois que je prendrai des vacances, je resterai disponible pour le public.



DE LA HAFTARA

« Ainsi parle le Tout-Puissant, l'Éternel qui a créé les cieux et les a déployés. » (Yéchaya 42)

Lien avec la paracha : la prophétie de Yéchaya mentionne le sujet de la Création du ciel, de la terre et de tous leurs composants, sujet largement décrit dans la paracha de Béréchit.

CHEMIRAT HALACHONE

Mériter d'être jeté aux chiens

Nos Maîtres affirment : « La médisance tue trois personnes : celui qui la prononce, celui qui y prête crédit et celui sur lequel elle est prononcée. Ainsi, pour avoir colporté, Doëg fut privé de sa part au monde futur, les prêtres de Nov, sur lesquels portaient ses propos, furent massacrés, tandis que Chaoul, qui y crut, fut tué. Il est encore plus grave de prêter crédit à la médisance que d'en dire. »

Nos Sages vont jusqu'à dire que quiconque prononce de la médisance ou y prête crédit mérite d'être jeté aux chiens, comme le laisse entendre la juxtaposition des versets « Vous l'abandonnerez aux chiens » et « N'accueille point un rapport mensonger ».

Paroles de Tsaddikim

« Au commencement, D.ieu créa le ciel et la terre. »

(Béréchit 1, 1)

Pour la Torah, appelée « début », commente Rachi.

Avec la bénédiction et les directives du Rav Aharon Leib Steinman zatsal, un avrekh s'engagea à assumer le joug financier des autres avrékhim, plongés dans l'étude de la Torah. Constatant, avec le temps, que ses efforts étaient couronnés de succès et que les portes et les cœurs des donateurs s'ouvraient devant lui, il décida de fonder une chaîne de plusieurs Collelim.

Mais, comme le rapporte l'ouvrage Mizkénim Etbonan, il traversa ensuite une période difficile. Il ne parvenait plus à trouver les fonds nécessaires pour soutenir toutes ces institutions. Durant les dix jours de pénitence, il se rendit chez le Roch Yéchiva pour lui annoncer qu'il lui manquait deux cent cinquante mille dollars. Que devait-il faire ?

Ce dernier, surpris, lui répondit de placer sa confiance en D.ieu et, pour être quitte de son devoir de hichtadlout, de voyager à l'étranger pour un jour.

Se conformant aux conseils du Sage, notre avrekh voyagea et s'efforça de ramasser de l'argent pendant deux jours. A son retour, il raconta au Rav qu'il n'était parvenu à rassembler que la moitié de la somme requise.

Le Tsadik rétorqua aussitôt : « Si tu n'avais voyagé qu'un jour, tu aurais mis la main sur toute la somme. Du fait que tu as placé ta confiance dans tes efforts en doublant le temps de ton séjour, tes recettes ont été divisées en deux. »

A la clôture de Kippour, il revint le voir : que devait-il faire à présent, alors qu'il lui manquait encore cent vingt-cinq mille dollars et que les fêtes, coûteuses, approchaient ?

Après quelques instants de réflexion, Rav Steinman trancha : « Voyage de nouveau. Mais, comme la dernière fois tu as fait plus de hichtadlout qu'il ne fallait, cette fois, tu vas en faire moins. Tu ne voyageras que pour une heure ! »

Le verdict avait été prononcé. Mais comment calculer cette heure ? Depuis l'atterrissement, du moment où il quitterait l'aéroport ou de son arrivée en ville ?

« De ton arrivée en ville », l'éclaira le Sage.

Il reçut sa bénédiction et prit congé. Avant de s'envoler, il alla acheter deux étrogim de qualité qu'il emporta avec lui.

Arrivé à destination, il prit un taxi et lui donna l'adresse d'un mécène. En chemin, ils passèrent par le bureau d'un autre mécène. Il demanda alors au taxi de s'arrêter pour parler à ce dernier. Non seulement il était dans son bureau, mais en plus, il lui ouvrit lui-même la porte. Il l'invita cordialement à entrer et l'interrogea sur l'objet de sa visite.

L'avrekh répondit : « J'ai un très bel étrog pour vous ! »

Il ouvrit le paquet et le lui montra. Emerveillé, le nanti lui demanda : « A combien le vendez-vous ? »

« Cent vingt-cinq mille dollars, répondit-il.

– Non, vous plaisantez... »

Mais notre homme était sérieux. Ne sachant que faire, le riche téléphona à son Rav. Pas de réponse. Puis une nouvelle fois et, grâce à D.ieu, il lui répondit.

Il lui dit : « Un avrekh d'Israël gérant une grande chaîne de Collelim est venu me voir [il le connaissait des fois précédentes où il s'était présenté à lui]. Il me propose un étrog à cent vingt-cinq mille dollars. »

Le Rav lui répondit : « Ne comprends-tu pas qu'il n'est pas venu pour te vendre un étrog à un prix si élevé, mais pour te donner le mérite de soutenir l'étude de la Torah ? Achète-le lui au prix qu'il te demande. »

Il s'empressa de signer le chèque et l'avrekh retourna à l'aéroport... exactement une heure après qu'il l'eut quitté !



PERLES SUR LA PARACHA

D'où sait-on qu'ils sont heureux ?

« Et D.ieu les plaça dans l'espace céleste pour rayonner sur la terre. » (Béréchit 1, 17)

Quand nous bénissons la nouvelle lune, nous affirmons au sujet du soleil et de la lune : « Heureux et joyeux d'accomplir la volonté de leur Créateur. »

Mais comment être certains qu'ils en éprouvent de la joie ? Peut-être, au contraire, le soleil se plie-t-il à son obligation de se lever tous les matins et la lune à celle de se présenter sous différentes phases au cours du mois, sous la contrainte ? Comment donc nos Sages peuvent-ils affirmer le contraire, en insérant ce fait dans les mots composant la bénédiction sur la nouvelle lune ? Cette brakha ne risque-t-elle pas d'être vaine ?

Le Rav David Heller nous éclaire par la parabole suivante. Comment savoir si un employé est heureux de venir à son travail ? Il suffit de vérifier à quelle heure il y arrive le matin et quand il le quitte le soir. S'il aime son travail, il arrivera exactement à l'heure, pour remplir aussitôt la tâche qui lui a été confiée, et il ne quittera son lieu de travail qu'après l'avoir terminée.

Dans le cas contraire, il arrivera en retard – en supposant qu'il y pointe –, et trouvera un quelconque prétexte, parmi la panoplie de son registre, pour partir à l'avance, sans scrupule pour le travail inachevé.

Ainsi, en constatant que les astres « n'ont pas dévié de leurs missions », nos Sages en sont venus à la conclusion qu'ils sont « heureux et joyeux d'accomplir la volonté de leur Créateur ».

Nous pouvons nous tester de cette manière : éprouvons-nous de la joie dans l'accomplissement des mitsvot et le service divin ? Cherchons-nous des prétextes pour nous déroger à nos obligations ou, au contraire, des occasions d'observer toujours plus de mitsvot ?

L'espoir n'est pas perdu

« L'homme répondit : « La femme que Tu m'as associée, c'est elle qui m'a donné du fruit de l'arbre et je mangerai. » » (Béréchit 3, 12)

Dans le Midrach Rabba, Rav Aba bar Kahana commente : il n'est pas dit « et j'ai mangé », mais « et je mangerai », ce qui signifie « j'ai mangé et je mangerai encore ».

Le Hidouché Harim explique que le Saint bénî soit-il demanda à Adam : « Qu'as-tu pensé au moment où tu as mangé ? As-tu fauté en comptant sur le fait que tu pourrais ensuite te repentir, auquel cas Je prive l'homme d'une telle aubaine ? »

Le premier homme lui répondit : « Non, j'ai mangé et je compte récidiver. Telle était mon intention au moment où j'ai mangé. J'ai donc encore droit au repentir. »

Pas de brakha pour le sens de l'ouïe

« Et à l'homme Il dit : « Parce que tu as cédé à la voix de ton épouse (...) » » (Béréchit 3, 17)

L'auteur de l'ouvrage Ma'hazé Avraham déduit de ce verset la raison pour laquelle nous ne récitons pas de bénédiction sur le sens de l'ouïe, ce que nous faisons sur celui de la vue en disant : « Béni (...) qui décille les yeux des aveugles. » Car, Adam ayant fauté après avoir écouté les propos de 'Hava, péché qui eut des répercussions sur le monde entier, il ne convient pas de bénir le sens de l'ouïe.

L'effort à fournir pour la malédiction

« C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain. » (Béréchit 3, 19)

Si l'homme doit fournir des efforts jour et nuit pour remplir les termes de cette malédiction, commente Rav Yossef Zoundel de Novardok zatsal, combien plus lui incombe-t-il d'en déployer pour avoir droit à la bénédiction « Béni l'homme qui croit en D.ieu » !

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



La difficulté de la mort chez les Tsadikim

« Tout le temps qu'Adam vécut fut donc de neuf cent trente ans ; et il mourut. » (Béréchit 5, 5)

D'après nos Sages, mille ans d'existence avaient été impartis au premier homme. Mais, lorsque l'Eternel lui montra tous les hommes des générations à venir, il constata que le roi David devrait mourir à peine quelques heures après sa naissance. Aussi, eut-il pitié de lui et lui céda-t-il soixante-dix de ses années. Le Créateur lui ordonna alors de signer cet engagement sur un acte. Adam, surpris, Lui demanda s'il ne lui faisait pas confiance. Le Très-Haut répondit par la négative et Adam obtempéra.

Quand ce dernier atteignit l'âge de neuf cent trente ans, l'Eternel vint pour lui retirer son âme. Adam rétorqua qu'il était supposé vivre jusqu'à mille ans. Sur ces entrefaites, D.ieu lui rappela sa promesse à l'égard du roi David, tout en lui montrant l'acte signé de sa main.

Toutefois, comment comprendre qu'Adam ait pu oublier son engagement ? En outre, pourquoi était-il nécessaire que le Saint bénî soit-il lui fasse signer un acte ?

Il semble que cet oubli de la part du premier homme puisse s'expliquer de deux manières.

Premièrement, ayant fauté en consommant du fruit de l'arbre interdit, il en est venu à oublier, le péché conduisant à l'oubli.

Deuxièmement, après qu'Adam eut fauté et reconnu sa faute, il se repenta durant cent trente ans, durant lesquels il se recouvrît d'un cilice et jeûna. Le Créateur accepta son repentir et lui courit une tunique de peau. Or, durant ces années-là, Adam s'attacha tant à la Torah qu'il ressentit, dans ce monde, la saveur du jardin d'Eden, comme s'il s'y trouvait à nouveau – alors qu'il en avait été chassé suite à son péché. Cette sensation dissipait de son esprit le souvenir de sa faute et lui fit penser qu'il vivrait éternellement ou, tout au moins, mille ans. C'est pourquoi, quand l'Eternel vint lui reprendre son âme, il argua qu'il était supposé vivre mille ans, jusqu'à ce que le Tout-Puissant le détrompât en lui montrant l'acte où figurait son engagement.

Dès lors, nous comprenons pourquoi Il lui demanda d'apposer sa signature sur cet acte. Car Il savait qu'il se repentirait et que, suite à cela, il oublierait sa promesse et aspirerait à continuer à vivre.



LA PARACHA SOUS UN NOUVEL ANGLE

Al-Kapon innove une approche de la souguia

« L'Eternel-D.ieu façonna l'homme, poussière détachée du sol, fit pénétrer dans ses narines un souffle de vie. » (Béréchit 2, 7)

Le Gaon Rav Leib 'Hasman illustre remarquablement la dualité de l'homme, fait de poussière de la terre et doté d'une âme spirituelle, par la parabole suivante, que Rabbi Chalom explique et de laquelle il tire une édifiante leçon de morale.

Imaginons que, suite à une accusation diffamatoire de laïcs, le gouvernement ait condamné le 'Hafets 'Haïm à une longue peine de détention. Le Sage est arrêté et conduit derrière les barreaux. Or, à la même période, Al-Kapon, assassin et chef de la mafia, personnage si dangereux qu'il inspire même la crainte aux autorités au pouvoir et dont le seul nom fait trembler les coeurs, est lui aussi arrêté. Après de nombreux efforts, on parvient en effet à mettre la main sur ce bandit et à l'incarcérer... dans la même pièce que le 'Hafets 'Haïm.

Voilà que ces deux hommes, si opposés, sont assis l'un à côté de l'autre dans la promiscuité de la cellule – le Sage, sans doute frêle et de taille basse, et le rebelle, certainement grand, large d'épaules et robuste. En un seul poing, Al-Kapon pouvait donner le coup de grâce au 'Hafets 'Haïm.

Pourtant, contrairement à toute attente, un spectacle bien différent se joue. S'adressant à son voisin, le 'Hafets 'Haïm lui pose une question épique sur le Rambam, et l'autre lui répond, preuve à l'appui, avec un enseignement du Rachba ! Si une telle scène s'offrait à nos yeux, parviendrions-nous à y croire ? Certainement, nous penserions délirer.

Les deux hommes s'assoient ensuite à table pour manger. Le Sage récite la bénédiction sur le pain et l'autre détenu répond « Amen ». Puis, il prononce des paroles de Torah, attentivement suivies par son auditeur. Incroyable, mais vrai.

Et pourtant, cette scène fabuleuse n'est pas une histoire imaginaire, mais la réalité quotidienne dont le théâtre n'est autre que le corps humain. Notre corps abrite un Al-Kapon, tandis que notre âme recèle un 'Hafets 'Haïm.

Le 'Hafets 'Haïm et Al-Kapon étudient ensemble au Beit hamidrach, s'amusent ensemble au jardin d'enfants, grandissent ensemble, mangent et dorment ensemble. De véritables partenaires.

Le vendredi soir, quand l'homme rentre de la synagogue, le 'Hafets 'Haïm qui est en lui commence à réciter le traditionnel « Chalom Alékhem ». Puis, il prononce le Kidouch avec ferveur et, quand il arrive au verset « Ainsi furent terminés les cieux et la terre », une grande émotion le saisit, car le voilà devenu associé de l'Eternel dans la Création.

Une fois que le 'Hafets 'Haïm a terminé de réciter le Kidouch, Al-Kapon se hâte de s'asseoir à table pour se délecter du vin doux. Le 'Hafets 'Haïm procède à l'ablution des mains et récite la bénédiction sur le pain, tandis qu'Al-Kapon mange avec appétit.

Le 'Hafets 'Haïm entonne des zmirot, emporté par un sentiment d'adhérence au Créateur, et Al-Kapon savoure déjà des yeux le plat de viande ornant la table. Au moment où il peut enfin assouvir son envie, le 'Hafets 'Haïm s'empresse de rectifier ses intentions en rappelant qu'il convient de manger « en l'honneur de Chabbat ».

Une fois qu'Al-Kapon a calmé sa faim et s'est lassé de manger, c'est lui qui prend le sidour pour réciter les actions de grâce d'après le repas. Les deux rivaux continuent encore à se quereller un peu : le 'Hafets 'Haïm désire aller étudier au Beit hamidrach, alors qu'Al-Kapon veut dormir. Finalement, ils arrivent à un compromis : notre

homme s'effondre sur le fauteuil et lit le journal... « en l'honneur de Chabbat » !

Mais quelle est donc la mission de l'homme sur terre ? On pourrait la définir ainsi : transformer le Al-Kapon enfoui en lui en Rav Al-Kapon, autrement dit, en convertissant ses pulsions bestiales en aspirations spirituelles, vouées au service divin. Ceci corrobore l'enseignement de nos Sages : « Tu aimeras l'Eternel, ton D.ieu, de tout ton cœur » – avec tes deux penchants, le bon et le mauvais. De cette manière, plutôt que d'utiliser ses différents membres pour poursuivre des avérot et satisfaire ses sens, il les emploiera afin d'accomplir des mitsvot. Au lieu de se livrer au plaisir du palais en consommant une oie fumée, il retirera sa jouissance des débats talmudiques entre Abayé et Rava. Ainsi, il s'élèvera et, ayant annulé l'Al-Kapon de son sein, s'identifiera exclusivement au 'Hafets 'Haïm.

Mais comment donc parvenir à mener notre Al-Kapon intérieur à un repentir sincère ? Placer une petite kipa sur sa tête ne serait pas suffisant, car il serait encore prêt à commettre des transgressions. « Si cet être vil t'attaque, entraîne-le à la maison d'étude », nous recommandent nos Maîtres. En l'attelant au joug de l'étude, en l'obligeant à s'y plonger et à la réviser, en épousant son corps à cette tâche, on parviendra à cette métamorphose intérieure.

L'homme est habité par deux penchants : le mauvais, surnommé « roi vieux et stupide », le pousse à assouvir ses désirs, et le bon, appelé « homme pauvre et intelligent », l'encourage à agir selon la raison. Il dispose donc du libre arbitre : se laissera-t-il entraîner par ses pulsions ou les subjuguera-t-il à son intellect ?

Comment donner la préséance aux bonnes tendances sur les mauvaises ? En étudiant la Torah, comme l'ont signifié nos Sages : « J'ai créé le mauvais penchant et J'ai créé la Torah comme antidote. »

(Lèv Chalom)

Bérechit (102)

וַיֹּאמֶר אֱלֹהִים לְرַקִיעַ שְׁמִים (א. ח)

« D. appela le firmament, Ciel » (1,8)

Le **Abir Yaakov** (Pitouhé Hotam) enseigne que nous pouvons lire le verset ainsi : D. appela le firmament Rakia, c'est une allusion à l'âme qui au moment où elle descend dans ce monde, est vide (réka) de tout mérite. Le mot « Rakia » (רַקִיעַ) a également la même guématria que « Chamèm » (vide, מַמְשָׁ). « Ciel (Chamayim) », c'est une référence à l'âme qui s'est remplie de Torah et de **Mitsvot**, dans ce monde. En effet, nos Sages (guémara Haguiga 12a) disent que le mot : Chamayim est composé des deux mots suivants : « Cham Mayim » là-bas de l'eau. Or, la guémara (Ta'anit 7a) statue : l'eau, c'est la Torah. D. amène une âme dans ce monde, elle est alors « Rakia » (dépourvue de tout mérite), et son objectif est de devenir « Chamayim » se remplir au maximum de Torah et de Mitsvot.

Pitouhé Hotam

וַיֹּאמֶר אֱלֹהִים תַּהַשֵּׁא הָאָרֶץ דְּשָׂא (א. יא)

« D. dit : Que la terre fasse pousser de la végétation »

(1,11)

Le **Gaon de Vilna** fait remarquer que les lettres du mot : « végétation » תַּהַשֵּׁא font allusion au fait que : Le monde repose sur trois choses : sur la justice din, יְשָׁרָע, sur la vérité, תְּהֻמָּה et sur la paix מִלְּלָת (Pirké Avot 1,18). La première lettre de ces trois mots formant : תַּהַשֵּׁא

וַיַּפְּחַד אֲפִיו נִשְׁמַת חַיִם וַיַּהַי הָאָדָם לְנַפְשׁוֹת חַיָּה (ב. ז)

« D. insuffla dans ses narines une âme de vie et l'homme devint un être vivant » (2,7)

Rav Yoël Teitelbaum, **Rabbi de Satmar** donna un jour une explication au fait que la nuit, lorsque l'on étudie la Torah, on est souvent pris de somnolence et on doit faire de grands efforts afin de rester éveillé, tandis qu'une personne qui va faire des choses vaines, futiles n'aura aucun mal à rester éveillé pour faire ces choses futiles. L'âme d'une personne est une partie divine, qui cherche naturellement à revenir à sa source : à D. Chaque nuit, lorsqu'une personne dort, l'âme va quitter le corps afin de rendre des comptes au Ciel des progrès spirituels réalisés durant la journée écoulée.

Ainsi : Lorsqu'une personne fait quelque chose de bien, comme étudier la Torah, l'âme désire aller au plus vite rapporter fièrement ce qui a été réalisé, ce qui entraîne une envie de dormir. Cependant,

lorsqu'une personne gaspille futilement son temps et ses capacités, l'âme n'est absolument pas pressée d'aller reporter cela, et la personne peut rester éveiller sans effort.

Rabbi de Satmar

וַיִּקְחַ ה' אֱלֹהִים אֶת-הָאָדָם וַיַּמְתַּחַדֵּה בְּגַן-עָדָן לְעַבְדָה וְלִשְׁמַרָה
(ב. טו)

« Hachem prit l'homme et le plaça dans le Jardin d'Eden, pour le travailler et pour le garder » (2,15)

Puisque la Torah a précisé auparavant que les arbres du jardin poussaient d'eux-mêmes et que le fleuve en assurait l'irrigation. En quoi consistait alors le « travail » d'Adam ? Il devait « travailler » le jardin en étudiant la Torah et en accomplissant des commandements positifs, et le « garder » en s'abstenant d'activités interdites. (Midrach Pirké DéRabbi Eliézer].

Le **Ohr HaHaïm Haquadoch** poursuit cette idée : Même de nos jours, longtemps après avoir été expulsés du Jardin d'Eden, nous continuons le travail que devait faire Adam. En effet, chaque Mitsva que nous faisons, nous plantons une graine qui va se développer au Gan Eden, et chaque faute (avéra) que nous faisons détruit ces mêmes plantations spirituelles que nous avons plantées.

Il y a cependant une différence avec le travail de Adam avant qu'il ne soit expulsé du Gan Eden. En effet, Adam voyait clairement à quel point chaque Mitsva qu'il faisait était une graine qui se développait en une création spirituelle. Il voyait les effets de chacune de ses Mitsvot dans le monde d'en-haut. De même, il pouvait observer la destruction qu'entraînait une avéra sur ces mêmes plantations de Mitsvot. Par contre, une fois qu'il a quitté le Gan Eden, cette capacité unique à voir la spiritualité, lui a été retirée. Mais dans le monde à venir, nous pourrons voir les fruits qu'auront produits nos Mitsvot.

Aux Délices de la Torah

אַעֲשֵׂה לְךָ זָרָעָת קָנָנוֹ (ב. יח)

« Je lui ferai une aide face à lui » (2 ; 18)

Nos sages enseignent (guémara Yévamot 62b) : Quiconque demeure sans femme est privé de joie, de bénédiction, de bonté. Dans Maarava, on ajoute : il est sans protection, sans Torah, sans paix. Que lui reste-t-il en fait ? C'est la femme qui apporte tout le bonheur à son mari et à sa famille. Quiconque aime sa femme comme sa propre

personne et la respecte plus que sa propre personne ... le verset dit de lui : « tu connaîtras l'harmonie dans ton foyer ». Il est écrit (Béréshit 2 ; 18) : « **D. dit : il n'est pas bon que l'homme soit seul, Je vais lui faire une aide face à lui.** » Nos Sages dans la guémara Yévamot expliquent : qu'est ce qui n'est pas bon ? Rabbi Hanoulaï dit : « Quiconque demeure sans femme est privé de bonheur car il est écrit : 'lo tov', ce n'est pas bon... »

La Torah nous enseigne que la femme est la source du Bien. Les femmes sont appelées « **akéret abayit** », la base essentielle du foyer et leur récompense est grande comme celle de l'étude de la Torah du mari et des enfants. En effet, la femme est plus qu'une simple aide, c'est le véritable « moteur » de la progression spirituelle du mari. Nos Sages ont dit : « Qui est une 'Icha kéchéra', une femme digne? Celle qui fait la volonté de son mari. »

Rabbi Haïm Sonnenfeld explique : celle qui « fait », c'est-à-dire qui forme, qui façonne sa volonté. Elle se soumet, certes, à sa volonté mais, en réalité, c'est elle qui doit en être l'artisane. Par son intelligence, sa compréhension et sont tact, elle sait orienter les désirs de son conjoint vers des buts positifs afin qu'il aspire à faire le bien. D. a doté la femme d'une finesse psychologique supérieur à l'homme pour éviter de rendre la femme autoritaire, impérative, tout est dans la finesse, la pudeur.

Rav David Chaoul Greenfeld dans son livre «Binéoth Déché»

ונָתְרָא קָאשָׁה כִּי טֹוב הַעַץ לְמַאֲכֵל (ג.ו.)
«La femme jugea que l'arbre était bon comme nourriture » (3.6)

Rachi sur le verset suivant (Béréchit 3,7) nous enseigne : la Tora ne mentionne pas le nom de cet arbre car D. n'aime pas humilier aucune de Ses créatures, et afin que les hommes ne lui fassent pas honte en disant : Voici celui à cause duquel le monde a été puni ! » (Midrach Tanhouma Vayéra 14). Si D. a même sauvé un objet inanimé un arbre de la honte, alors à plus forte raison nous nous devons d'essayer d'éviter toute forme d'embarras, de gêne à notre prochain

Illustrations de nos Sages tâchant de réduire la gêne d'autrui :

Un soir du Séder, un des invités de **Rabbi Akiva Eiger** a renversé accidentellement du vin sur la nappe. Remarquant la gêne de son invité, il a immédiatement fait bouger de façon discrète la table afin que sa coupe de vin tombe également. Rabbi Eiger s'exclama alors en disant : Quelque

chose ne va pas avec cette table. Elle ne tient pas correctement.

A une occasion où **Rabbi Nathan Tsvi Finkel** menait la prière de la communauté, il lui arriva de trébucher sur la prononciation des mots. Les personnes présentes étaient très étonnées, car le Rabbi a toujours parfaitement prononcé chacun des mots. Ils compriront la raison de cette attitude inhabituelle, Il y avait dans la synagogue un proche d'un défunt qui avait des difficultés à lire l'hébreu, et lorsqu'il lut dans le livre de prière, certaines personnes ont alors rigolé ou ont souri. Afin de réduire sa gêne, **Rabbi Finkel** a agi comme s'il ne pouvait lire mieux la prière.

Aux Délices de la Torah

Halakha : Règles relatives à la 'Nétilat yadaim' (lavage des mains) avant de manger du pain.

Celui qui désire manger du pain pour laquelle on dit la Berakha 'Amotsi lehem min haarets', doit au préalable se laver les mains. Si le volume de pain est grand comme un œuf il fera la 'Berakha' moins que cela il se lavera les mains mais sans réciter la 'Bérakha'. L'ablution doit être faites seulement avec un récipient, il doit être entier, sans aucun trou ni aucune fente de part en part.

Abrége du Choulhane Aroukh volume 1

Dicton : Il est facile de donner conseil à autrui, mais difficile à soi-même.

Simhale

שבת שלום

יצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרין, רפאל יהודה בן מלכה, אליהו בן מרין, שלמה בן מרין, חיים אהרון ליב בן רבקה, שמחה גיזות בת אליז, חיים בן סוזן סולטנה, סשה שלום בן דבורה רחל. זרע של קייניא לרינה בת זהרה אנרייאת. לעילוי נשמה: גינט מסעודה בת גולי יעל, שלמה בן מחה, דניאל בן רחל, רפאל שלמה בן אסתר, חווה בת צביה, מיה בת רחל.

Yossef Germon Kollel Aix les bains

germon73@hotmail.fr

Retrouver le feuillet sur le site du Kollel

www.kollel-aixlesbains.fr



Parachat Berechit

Par l'Admour de Koidinov shlita

“Dieu dit que la lumière soit et la lumière fut.”

וַיֹּאמֶר אֱלֹהִים יְהִי אֹור וַיֹּהִי אֹור.

Chaque juif vient de passer les fêtes du mois de Tichri pour mériter le bien et les bénédictions, pendant lesquelles chacun a pu s'élever tout d'abord par le repentir, la prière, et les supplications à Roch Hachana et Yom Kippour, et ensuite par l'amour et la joie ressentis pour Dieu et sa Torah durant la fête de Souccot et de Sim'ha Torah.

Nous sortons maintenant de ces jours très élevés pour retrouver notre simple quotidien, seulement nous devons savoir que **la sainteté de nos fêtes a pour but d'imprégnier notre cœur d'un souvenir profond pour l'année à venir**, afin que nous puissions continuer à étudier et pratiquer la Torah avec joie et amour envers Dieu.

Comme l'histoire qui est racontée au sujet du saint Rabbi Meir de Premichlan, que son mérite nous protège; il se trouvait dans sa ville, en haut de la montagne, une source pour pratiquer le bain rituel, et lorsque les gens gravissaient jusqu'au sommet afin de pouvoir s'y tremper, ils tombaient en chemin car cette montagne était extrêmement pentue, mais Rabbi Meir allait et venait sans jamais tomber ; lorsqu'on lui demandait comment il faisait pour ne pas trébucher, il répondait, *“lorsqu'on est attaché en haut, on ne tombe pas en bas”* autrement dit *il suffit d'être attaché au Saint Béni Soit-Il pour ne pas chuter.*

Il en est de même pour chaque juif après les fêtes de Tichri, **nous devons rester fermement attachés à ces jours, et par ce lien puissant nous ne chuterons pas.** Par ailleurs, lorsque l'Homme sera confronté à une épreuve dans son service divin, alors il se rappellera comment il a accepté le joug divin durant Roch Hachana et Yom Kippour, et cela le fera tenir dans l'épreuve et le renforcera.

Aussi lorsqu'il priera et accomplira des Mitsvot, il devra se rappeler l'amour et la joie qui ont brûlé dans son cœur au moment de Souccot et Sim'ha Torah, et combien il s'est réjoui d'avoir le mérite de servir Dieu. Grâce à cela ses prières et ses Mitsvot seront accomplies avec amour et joie. C'est ainsi que notre maître Rabbi Chlomo Haim de Koidinov explique le verset suivant : *“Dieu dit que la lumière soit et la lumière fut”* lorsque l'Homme se trouve dans les ténèbres et ne sait plus comment servir Le Saint Béni Soit-Il, il Lui demande *“Dieu, que la lumière soit”* éclaire-moi les ténèbres *“et la lumière fut”* alors il est certain que Dieu l'éclairera. De même lorsqu'un juif quitte les fêtes de Tichri pour retomber dans les jours profanes, et demande à Hachem de continuer d'éclairer son cœur de cette sainte lumière, alors il est évident qu'Il l'illuminera afin qu'il continue à Le servir avec amour et joie.

בראשית

א בראשית ברא אלקים את השמים ואת הארץ:
« Au commencement Dieu créa le ciel et la terre. » (Ch. 1; verset 1)

La première femme de l'histoire fut nommée Hava, parce qu'elle fut la « mère de tout vivant ». Les commentateurs soulèvent une difficulté concernant le moment où ce nom lui fut attribué. La Torah nous décrit d'abord comment Hachem créa le corps de Hava. Puis, avant de nous informer de son nom, elle relate sa faute – la consommation du Fruit de l'Arbre de la connaissance du Bien et du Mal. Ce n'est qu'après avoir terminé ce triste récit que la Torah revient à la création de Hava et qu'elle nous informe qu'elle fut appelée ainsi parce qu'elle était la « mère de tout vivant ». Pourquoi la Torah s'est-elle interrompu dans le récit de la création de la femme pour nous raconter l'histoire de la première faute ? N'aurait-il pas été préférable de nous donner son nom avant de parler de sa faille ?

Il existe plusieurs approches, qui supposent toutes que la nomination de 'Hava après sa déchéance fut délibérée. Certaines proposent une interprétation négative sur ce prénom, tandis que d'autres y trouvent des allusions positives. Il semble clair qu'avant la transgression, le rôle de Hava était d'avoir des enfants. D'ailleurs, elle accomplit cette mission avant même de trébucher, puisque Caen et Abel étaient déjà nés au moment de la faute. Cependant, dès que son action alla à l'encontre de son objectif – celui d'engendrer la vie – la mort fit son apparition dans le monde. S'ils n'avaient pas mangé du fruit, Adam et Hava auraient été immortels, mais une fois le mal en eux et après avoir spirituellement contaminé leur corps, ils devaient mourir – le corps devait se séparer de l'âme. Ce n'est que lors de la Résurrection des Morts que leur corps deviendra suffisamment pur pour que leur âme le rejoigne.

Hava faillit donc gravement à sa tâche ; au lieu d'apporter la vie dans le monde, elle y fit entrer la mort. On aurait pu penser qu'elle perdit alors à jamais son droit de donner naissance. La Torah souligne donc qu'elle fut appelée Hava après le péché, ce qui prouve qu'en dépit de son erreur, elle garda l'opportunité de remplir sa mission dans le monde.

Ce fut un précédent pour toutes les erreurs à venir ; quand quelqu'un trébuche, il ne doit pas désespérer et penser qu'il va continuer à se tromper toute sa vie. Il peut se remettre de son acte et réaliser son potentiel. L'exemple de 'Hava nous montre cependant que le chemin du retour nécessite de gros efforts. Parfois, à cause d'une souillure, la personne doit affronter de nouveaux défis, plus difficiles, pour revenir à son statut antérieur. C'est ce qui se passa avec Hava. « À la femme, Il dit : "J'intensifierai ta souffrance et ta grossesse, tu enfanteras dans la douleur." » Avant sa dérogation, Hava pouvait concevoir immédiatement et accoucher sans peine. Mais depuis son acte, l'enfantement n'est plus si simple ; il faut passer par une longue période de grossesse ainsi que par les douleurs de l'accouchement. Et on peut ajouter à cela le « Tsaar Guidoul Banim », la difficulté d'éduquer les enfants.

Nous comprenons bien que les sanctions d'Hachem ne sont pas arbitraires, elles sont infligées « mesure pour mesure » afin d'aider l'individu à rectifier son erreur et à s'améliorer. Alors pourquoi sa faute eut-elle pour conséquence cette peine ? Pourquoi lui fut-il dès lors beaucoup plus douloureux de remplir son rôle de parent ?

Rav Dessler explique que la Avodat Hachem est comparée à un champ de bataille partagé en trois zones – l'une est sous le contrôle total de l'un des combattants, l'autre appartient entièrement à l'ennemi et l'emplacement du milieu correspond au « no man's land » que les deux camps tentent d'occuper. Il en est de même dans le Service Divin : certains domaines ne sont pas du tout sujets aux batailles, parce que nous les maîtrisons. Par exemple, une

לעילוי נשמת דניאל כמייס בר רחל לבית כהן

טעמי הלכה

Il est enseigné dans la Guemara (Berahot 33a) que l'on mentionne « les puissances des pluies » (« machiv HaRouah OuMorid Ha-Guechem ») dans la Béraha de « Ata Guibor », car c'est la Béraha de la Résurrection des Morts, et puisque la pluie a été mise au même niveau que la Résurrection des Morts, nos maîtres ont fixés sa mention dans cette Béraha.

לחשוף

Supporter l'insulte sans amertume et garder le cœur serein est le signe d'une foi profonde.

Devinette

Son premier fils a fui. Son second a été assassiné. Et son troisième a perpétué la descendance. Elle et son mari ont été enterrés dans la fameuse grotte. Qui est-elle ?

עצה טובה

Il est bien de répéter 90 fois :

**מהיה מתים אתה רב להושיע
משיב הרוח ומוריד הגשם**

Pendant Chémini Atseret (ou les jours qui suivent), afin de s'habituer, et pour ne pas faire d'erreur par la suite.

הלכה

Question : Mon petit garçon porte le « Tsitsit ». Lorsque je vois que les fils du Tsitsit sont emmêlés, puis-je les séparer pendant Chabbat ?

Réponse : Avant de réciter la bénédiction sur le Talit, ou bien avant de revêtir le Talit Kattann appelé « Tsitsit », il faut séparer les fils les uns des autres.

personne pratiquante ne relèvera aucun challenge devant de la nourriture non-cacher. D'autres domaines sont aussi hors-combat, parce qu'ils sont hors d'atteinte pour l'instant. Par exemple, la plupart des gens sont incapables de ne dormir que trois heures par jour et d'étudier le reste du temps. Et puis il y a certaines choses qui nous demandent beaucoup d'efforts, mais qui restent dans la mesure du possible. Pour l'un, ce sera d'étudier une heure par jour au lieu d'une demi-heure et pour l'autre, ce sera d'étudier dix heures par jour au lieu de neuf. Cette zone de combat est celle du libre arbitre – si l'on parvient à la surmonter, alors la ligne de bataille avance.

Il arrive néanmoins qu'une personne trébuche dans un domaine qui était généralement sous contrôle ; elle fait alors reculer sa Nékoudat Habéhira (le champ d'exercice du libre arbitre). Dès lors, les domaines qui ne présentaient pas spécialement de défis vont lui être très épineux. C'est vraisemblablement ce qui se produisit avec Hava ; avant la faute, elle se trouvait à un niveau tel qu'il lui était facile de donner naissance. Ensuite, son niveau spirituel diminua drastiquement au point de devoir peiner énormément (elle et ses descendantes) pour retrouver son niveau sublime. Ce travail supplémentaire se manifeste par les nouvelles difficultés que présentent la grossesse, l'accouchement et l'éducation. C'est en réussissant ces défis qu'elle peut parvenir à rectifier son erreur.

Ce développement nous enseigne une leçon primordiale. Tout d'abord, comme nous l'avons mentionné précédemment, même les péchés les plus graves ne doivent pas nous faire renoncer à notre objectif dans la vie. Hachem, dans Sa bonté infinie, accepte toujours une Téchouva sincère et donne à l'individu l'opportunité de « repartir à zéro ». Et nous apprenons également que le repentir nécessite de gros efforts et de la persévérence. Celui de Hava impliquait que toutes ses futures descendantes acceptent la mission difficile, mais si belle, d'apporter la vie dans le monde.

Puissions-nous tous mériter de réaliser rapidement cet objectif et de revenir au niveau prodigieux précédant la faute.

Torah Box

הפטרא

וְשִׁירוּ לְהָ שִׁיר חֶדֶשׁ מִקְצָה הָאָרֶץ יוֹרְקִי הַיּוֹם וּמְלָאוֹ אַיִם וַיִּשְׁבִּיחָם :
Après avoir été témoins des grands miracles de la Délivrance, « chantez à Hachem un chant nouveau, Sa louange aux derniers confins de la terre, vous, toutes les nations ! Ceux qui voyagent sur la mer, qui est remplie de créatures, ainsi que les îles distantes et leurs habitants », entonnez les louanges de Hachem !

Le Navi s'adresse à tous les peuples. Après la Délivrance du peuple juif, ils auront tous des raisons de se réjouir, car ils vivront dans un monde nouveau, meilleur. Nos Sages, toutefois, nous enseignent que le peuple juif chantera davantage pour Hachem que tous les autres peuples.

Le Midrash raconte que les Juifs chantèrent neuf chants prophétiques à Hachem au cours de l'Histoire. Le premier fut entonné au cours de la nuit de leur libération d'Égypte, au moment où ils mangèrent leur offrande de Pessah. Le neuvième chant fut scandé à l'époque du vertueux Roi Yéhochafat que Hachem sauva miraculeusement de l'ennemi (Divré Hayamim 2,20:20). Les neuf chants du passé sont appelés chira, un mot du genre féminin. Un dixième chant sera entonné dans le futur, appelé chir, du genre masculin, comme le dit le passouk (Yéchayahou 42:10), « Chantez à Hachem un nouveau chir ! » Quelle différence y a-t-il entre le dixième chant et les neuf autres ? Le salut et les miracles qui furent loués dans les neuf premiers chants furent tous de courte durée, car ils furent suivis de nouveaux problèmes. Cela est comparable à une femme en train d'accoucher, qui n'est libérée des douleurs de l'enfantement que pour s'attendre à une autre naissance.

Le chant du futur, toutefois, durera à jamais puisque le salut, cette fois-ci, sera amené par Hachem Lui-Même. Il est donc appelé chir, au masculin, car il nous rappelle le statut d'un homme qui ne subit pas les douleurs de l'accouchement.

Réponse de la Devinette

Il s'agit de Hava femme de Adam dont le premier fils Kaïne a fui lorsqu'il a assassiné son frère cadet Hévêl. Son troisième fils Chèt a perpétué la descendance. Elle et Adam Harichone, son mari, ont été enterrés dans la fameuse grotte de Méarate Hamakhpéla

Nos maîtres les décisionnaires des générations récentes ont indiqué une allusion à ce sujet au nom de notre maître le ARI Zal : TSaddik Iyafrid TSitsiyotav Tamid (le juste sépare toujours ses Tsitsiyot= Tsitsit en initiales hébraïques et sans le 2ème Youd (צְדִיקִי יַפְרִיד צִצְיוֹתָיו הַמִּידָּ)

Mais le jour de Chabbat, si l'on voit que les fils sont emmêlés, le Gaon Rabbénou Yossef HAÏM z.ts.l écrit dans son livre Ben Ich Haï (Béréchitt) qu'il ne faut pas les séparer, il faudra seulement les vérifier visuellement, afin de voir si les Tsitsiyot ne sont pas inaptes. Mais séparer véritablement les fils est interdit pendant Chabbat.

Dans ses livres Chout Yabiya Omer (vol.5 chap.3) et Halichott Olam, notre maître le Rav Ovadia YOSSEF z.ts.l cite la source du Ben Ich Haï sur cette règle, et il s'agit des propos de notre maître le HYDA dans son livre Kécher Godal, où il écrit que des fils de Tsitsit emmêlés pendant Chabbat, il est interdit de les séparer.

Cependant, notre maître le Rav z.ts.l émet une remarque sur ce point, car la source première à cette règle se trouve dans le Chou't Guinatt Véradim (Kountrass Gan Ha-Méleh chap.65), et il y est explicite que l'interdiction de séparer les fils de Tsitsit pendant Chabbat n'existe que lorsqu'il s'agit de fils totalement neufs qui se sont emmêlés immédiatement après avoir été attachés au Talit, car dans ce cas leur séparation est effectivement interdite pendant Chabbat à titre de « touche finale » au travail, puisque les Tsitsiyot ne sont utilisables qu'après avoir été séparés.

De ce fait, les séparer leur apporte la « touche finale ».

Mais lorsqu'il s'agit d'un Tsitsit attaché depuis longtemps, qui a déjà été utilisé, si ses fils sont à présent emmêlés pendant Chabbat, dans ce cas il n'y a aucun interdit à les séparer délicatement pendant Chabbat, car ce geste n'entre absolument pas dans la catégorie de « touche finale ».

Notre maître le Rav z.ts.l cite des preuves à ses propos à partir des grands décisionnaires.

Par conséquent, sur le plan pratique, lorsqu'il s'agit d'un Tsitsit neuf, il est interdit de séparer ses fils pendant Chabbat s'ils sont emmêlés, mais s'il s'agit d'un Tsitsit qui a déjà servi, et que ses fils sont à présent emmêlés pendant Chabbat en raison de son lavage ou autre, il est permis de les séparer délicatement pendant Chabbat.

<http://halakhayomit.co.il>

Un jour, une personne éloignée de la pratique religieuse exprima son mécontentement au Rav Chakh (zatsal) à propos d'un certain groupe religieux ne reconnaissant pas la « souveraineté » de l'Etat d'Israël.

Cet homme s'exclama : « On devrait leur retirer leur citoyenneté et les expulser du pays ! »

Ce à quoi le Rav répondit : « Je ne comprends pas, pourquoi devraient-ils "reconnaître" la souveraineté d'un état qui s'oppose radicalement à leurs idées et à leurs œuvres ? En revanche, poursuivit-il, je sais pourquoi l'état d'Israël lui, se doit de les reconnaître. »

L'homme ne comprenant pas où le Rav voulait en venir, lui demanda de s'expliquer...

« Dites-moi, l'interpella Rav Chakh, de quel droit êtes-vous venu sur cette terre et de quel droit encore avez-vous pris le pouvoir sur les arabes qui y vivaient depuis déjà plusieurs générations ? »

L'homme répliqua : « Cette terre fait partie de notre patrimoine historique ! »

Le Rav sourit et dit :

« Pensez-vous que les indiens d'Amérique, pourraient déloger les américains de leur terre, sous prétexte que leurs ancêtres vivaient en Amérique quelques siècles auparavant et que cette terre fait partie de leur patrimoine historique ? »

L'homme ne sachant quoi répondre dit au Rav : « Et vous, de quel droit êtes-vous sur cette terre ? »

Rav Chakh lui dit alors :

« Nous ? Nous avons la Torah, et nous connaissons les paroles de Rachi sur le premier verset de la Torah, disant que le monde appartient à D. et que par conséquent, Lui Seul décide du lieu de résidence de chaque peuple. Cela est la seule réponse valable que nous puissions donner aux nations nous traitant de brigands. Les membres de ce groupe religieux que vous dénoncez peuvent se permettre de donner un tel argument parce qu'ils vont dans les voies de la Torah mais vous, quel argument pouvez-vous avancer ? »

Le Rav conclut : « Vous voyez, malgré vous, vous avez besoin d'eux ! »



שְׁלוֹם בֵּית

Comment « faire semblant » ?...

La colère étant destinée à stimuler et à influencer l'entourage, elle doit être exprimée de façon à ce qu'il l'entende et en prenne conscience. Sur ce point, la Torah, dans le livre de Bamidbar, nous enseigne un principe très important : après que Aharon et Myriam ont tenu des propos où ils bafouaient leur frère Moché Rabbénou « au sujet de la femme Kouchite », le Saint bénit soit-Il laisse éclater Sa colère : « La colère de l'Éternel éclata contre eux, et Il Se retira » précise le Texte (12, 9). Ainsi, en dépit du vif ressentiment qui Lui a causé leurs paroles, Hachem leur a d'abord expliquer la gravité de leurs propos (verset 6) avant de les admonester, ainsi que l'explique Rachi (verset 9) : « Après qu'Il leur eut fait connaître leur inconduite, Il a prononcé contre eux la sanction. À plus forte raison l'homme ne doit-il pas s'irriter contre son prochain avant de l'avoir informé de son méfait. »

La source de cet enseignement se trouve dans le Sifri : « Après qu'Il les eut informés de leur faute, Il a prononcé contre eux l'excommunication [de Myriam]. De là, le raisonnement a fortiori : Si Celui qui a dit « Que le monde soit ! » ne S'est pas mis en colère contre des hommes avant de leur avoir fait savoir leur inconduite, à plus forte raison un être de chair et de sang ne se courroucera-t-il pas contre son prochain avant de l'avoir informé de son méfait. »

La Torah décrit dans ses moindres détails la méthode employée par Dieu pour nous enseigner comment manifester notre mécontentement lorsque cela s'avère nécessaire. Commençons par nous exprimer dans le calme et la douceur. C'est seulement ensuite que nous laisserons apparaître notre irritation, voire notre colère.

Après que Yossef a terminé d'exposer ses doléances sur sa femme, je lui demande s'il en discute parfois avec elle.

« Bien sûr, m'a-t-il répondu. À de nombreuses reprises, je lui ai fait entendre mes reproches et lui ai exprimé mon désaccord.

- Peut-être ne lui avez-vous pas expliqué les choses de la manière qui convenait, de façon qu'elles lui apparaissent réellement importantes à vos yeux.

- Il est impossible qu'elle n'ait pas compris à quel point elles étaient essentielles pour moi, me répond Yossef en précisant : J'ai pourtant haussé le ton, je me suis mis en colère et j'imagine que même mon visage est devenu cramoisi ! Pensez-vous vraiment alors qu'après m'avoir vu dans cet état, elle n'ait pas saisi à quel point ces choses étaient importantes à mes yeux ? » a-t-il conclu.

Il est clair que si Yossef avait étudié dans la Torah le chapitre consacré à l'erreur de Myriam et Aharon, il aurait trouvé comment réagir à l'échec de ses efforts auprès de son épouse... La colère étant destinée à informer l'autre de la gravité d'une chose, elle n'exercera aucune influence sur l'auditeur si elle n'est pas utilisée à bon escient dans les limites fixées par la Torah. Sinon l'interlocuteur sera sur la défensive et tentera de se justifier. Il pensera aussi que l'ire de son conjoint est due à son manque de self control, sans rapport avec ses propres actions. C'est ainsi que les Maîtres du Talmud ont affirmé (Kidouchin 41a) : « Tout ce que gagne le coléreux, c'est sa propre colère ! » Cela signifie qu'il n'obtient de son éclat que les dommages causés à sa santé ainsi que les ravages spirituels infligés à son âme. En revanche, celui qui explique sereinement la souffrance ou le dommage que son prochain lui a fait subir obtiendra un bien meilleur résultat. De la sorte, une colère manifestée après une explication est beaucoup plus pédagogique.

Habayit Hayéhoudi

La cohérence entre l'acte et la parole

Je voudrais aborder avec vous un sujet essentiel dans l'éducation des enfants. Il s'agit d'un point qui est hélas trop souvent négligé par certains parents et que l'on appelle l'exemple personnel.

Disons d'emblée qu'aucune théorie ni aucune démonstration n'est en mesure d'influencer l'enfant autant que l'exemple donné par les parents eux-mêmes. Les exemples prouvant la véracité de cette théorie ne manquent pas, et nous en livrerons plusieurs tout au long de notre exposé.

Il faut bien comprendre qu'un enfant, jusqu'à environ l'âge de l'adolescence, n'a qu'une seule vérité : celle de ses parents. Ce que dit mon père est la vérité. C'est l'énoncé même de la réalité. Ce que fait ma mère est le modèle de ce que je dois faire à mon tour. Il s'agit d'un discours inconscient chez l'enfant, mais il faut savoir que c'est exactement de cette manière que les enfants perçoivent leurs parents. Or si l'on y réfléchit, on comprend qu'il y a là une occasion inespérée pour les parents d'inculquer à leurs enfants des valeurs qui les accompagneront toute leur vie durant et ce, en exploitant cette candeur de manière positive.

Ce dont il est question principalement, c'est d'éduquer nos enfants à ce que l'on appelle les bonnes Midot. La Cacheroute, la Téfila ou encore le Chabbath sont certes des Mitsvot importantes ; cependant, n'oublions pas que l'essentiel de notre mission consiste à transmettre à nos enfants l'intériorité de la Torah. On peut citer comme exemple la médisance. Il ne suffit pas de répéter à nos enfants qu'il est interdit de dire du Lachone Hara', mais il faut que nous-mêmes soyons un exemple dans ce domaine, en nous abstenant de tout propos interdit. Efforçons-nous d'éviter la moquerie et de mépriser les autres. C'est ainsi que nos enfants adopteront ce comportement à leur tour.

L'on conçoit aisément qu'un père ne saurait enseigner à ses enfants l'importance du respect du Chabbath si lui-même ne l'observe pas. Pour une Mitsva aussi « technique », pour ainsi dire, qu'est le Chabbath, cela semble assez clair. Mais comprenez que la problématique est la même pour le comportement que la Torah exige de nous au quotidien ! La difficulté est de taille pour les parents, je ne le nie pas, mais il faut bien réaliser que l'on ne peut éduquer ses enfants à l'aide de grands discours uniquement. Si nous-mêmes nous mettons régulièrement en colère à chaque fois que nous sommes contrariés, comment enseigner à nos enfants que la colère est un défaut terrible ? La seule leçon qu'ils retiendront d'une telle attitude contradictoire, c'est que l'on peut tout à fait prêcher certaines choses et accomplir le contraire. Est-ce là ce que nous souhaitons inculquer à nos enfants ?

C'est pourquoi les parents doivent impérativement amorcer un travail quotidien sur eux-mêmes visant à parfaire leur personnalité, bien avant de se lancer dans de longs discours. Veillez donc à la manière dont vous vous adressez à votre conjoint, à vos enfants. Essayez de garder votre sang-froid même lorsque la situation vous insupporte.

Dans le cas contraire, le parent qui s'entête à repousser ce nécessaire travail sur lui doit savoir que l'« éducation » qu'il prodigue à sa progéniture est inéluctablement vouée à l'échec...

Je voudrais prendre un exemple de notre vie quotidienne et le développer sur notre thème : celui de la Hakhnassat Or'him. Il est en effet une Mitsva essentielle de la Torah qui consiste à offrir l'hospitalité à ceux qui en ont besoin. Il peut s'agir de recevoir des invités pour un repas ou de les recevoir pour un séjour de plusieurs jours.

Les récits concernant la formidable hospitalité de nos ancêtres et de nos Sages ne manquent pas, et nous aimons généralement à les raconter à nos enfants. Il pouvait arriver que certains Rabbanim offrent jusqu'à leur propre repas ou leur lit à leurs invités, se privant ainsi de leur confort personnel en faveur d'autrui. Ils n'en ressentaient aucune honte, bien au contraire, c'était pour eux un honneur que d'accomplir une si belle Mitsva. Nous autres parents contons ces récits édifiants à nos enfants, qui en sont fortement impressionnés. Pourtant, alors que nous sommes plongés dans notre récit, voici que le téléphone sonne et qu'au bout du fil une de nos connaissances demande à être reçue chez nous pour un repas de Chabbath. L'enfant, qui assiste un peu par hasard à la conversation, remarque que ses parents ne se distinguent pas particulièrement par leur désir ardent de recevoir leur ami... C'est alors qu'il s'interroge : où est donc passée l'hospitalité dont on m'a parlé ? Où est l'amour de la Mitsva qu'on m'a tant vanté ?

Les parents peuvent rétorquer qu'ils n'ont pas les moyens de recevoir des invités. C'est possible. Dans un tel cas, il est impératif de l'expliquer à l'enfant afin que celui-ci n'en vienne pas à interpréter notre attitude comme un exemple flagrant de cette fameuse incohérence entre la parole et l'acte dont nous parlions précédemment... On expliquera alors que nous voudrions tant pouvoir offrir l'hospitalité à ceux qui nous le demandent, mais que hélas, nous sommes dans une situation difficile qui ne nous permet pas d'effectuer des dépenses supplémentaires. Cependant cette Mitsva nous est chère et dès que la situation nous le permettra, nous accomplirons si Dieu veut la Mitsva de Hakhnassat Or'him. L'enfant sera capable de comprendre notre message et de saisir son authenticité, si tel est le cas. Il reconnaîtra de lui-même qu'effectivement, la maison est déjà bien étroite pour les membres de la famille eux-mêmes... Mais il comprend néanmoins que ses parents aimeraient de tout leur cœur accomplir cette Mitsva et qu'ils la chérissent. Dans un autre ordre d'idées, on peut parler du respect témoigné aux Talmidé 'Hakhamim. Nos Sages disent en effet : « Celui qui honore les Talmidé 'Hakhamim méritera lui-même des fils Talmidé 'Hakhamim ». L'on peut s'interroger quant au rapport qui existerait entre le fait pour des parents de respecter les Sages et l'avenir spirituel de leur progéniture. Ce n'est pas parce que l'on a soi-même du respect pour la sagesse représentée par les Talmidé Hakhamim que nos enfants deviendront soudain intelligents et assidus dans l'étude de la Torah. En réalité, le fait pour un enfant de voir ses parents honorer les étudiants en Torah lui permet de comprendre que ce sont bien eux et le savoir qu'ils possèdent, à savoir la Torah, qui ont réellement de la valeur. Il naîtra un désir profond en lui de s'identifier à ces Sages et donc d'étudier la Torah assidûment. Si son père et sa mère ont tant d'admiration pour ces hommes, c'est bien que l'étude possède réellement une valeur à leurs yeux.

Nous voyons donc grâce aux deux exemples que nous avons livrés comment l'attitude des parents, leurs gestes et leurs paroles, ont la capacité d'inculquer à leurs enfants les valeurs essentielles du judaïsme. Mais n'oublions pas que ce principe est à double-sens : des parents qui afficheraient de la désinvolture ou un désintérêt certain envers la Torah et ses représentants, ou vis-à-vis de toute autre valeur, mèneraient l'enfant à adopter le même comportement qu'eux, pour leur plus grand désarroi parfois...

Education des Enfants : Mitsva en Or

AUTOUR DE LA TABLE DU SHABBAT N°198 Berechit

Mazel Tov à la famille Lelti (Villeurbanne) pour le mariage de leur fille. Mazel Tov, Mazel Tov!

Qui a appuyé sur le bouton rouge?!

Cette semaine on aura la grande chance de recommencer la lecture hebdomadaire de la Thora. On commencera par **Le commencement**: "Béréchit"! Notre Paracha enseigne en effet un des grands fondamentaux de l'histoire: la création du monde. Beaucoup s'y méprennent encore et considèrent à tort que le monde a été créé **par un Big Bang**: un genre d'explosion phénoménale qui aurait été à l'origine du monde ou encore de la rencontre d'une étoile filante avec un corps étranger dans le cosmos... **On se permettra uniquement de demander à ces messieurs: d'où vient cette étoile étoile filante (peut-être de la poche de la voisine?!) ou encore qui a appuyé sur le bouton pour provoquer la première explosion (peut-être un apprenti terroriste situé à Gaza city ou à Téhéran)?** Or nous le savons, et on n'a pas besoin de sortir de "Saint-Cyr": la création du monde a été dû uniquement à **la volonté libre de Dieu!** C'est Lui qui a mis sur pied un monde d'une sophistication inouïe et d'une parfaite harmonie (Par exemple l'écosystème: la régulation des espèces végétales et animales sur la planète!). Et pour la petite histoire le Roch Yéchiva Rav Chah Zatsal s'est rendu au chevet d'un malade dans la section cardiologie d'un des hôpitaux du pays où les Yeux d'Hachem sont rivés depuis le début de l'année jusqu'à sa fin. Connaissant la grandeur du Rav, le grand ponte de la section demanda à rencontrer le Rav de Bné Braq. Les deux hommes se rencontrèrent et échangèrent quelques propos. Le Rav demanda au détour de la conversation au professeur émérite (et mondialement reconnu) s'il était en possession d'une voiture. Ce dernier répondit par l'affirmatif. Le Rav lui demanda si elle était récente. Le professeur se racla la gorge en disant: "certainement d'ailleurs toutes les années j'achète le nouveau modèle!". Le Rav demanda la raison, le docteur dira que chaque année il existe un toujours plus au niveau de la sophistication de l'engin et donc il voulait se procurer le nec-plus ultra! Le Rav qui n'avait pas de voiture demanda: "et d'après toi, est-ce que tu aurais aimé changer un quelconque fonctionnement du cœur ou des artères?" Le chef de clinique dira :**"Oh que non! La complexité du cœur et la solidité de tout le processus est incommensurable. Il n'y a rien à changer!!** Rav Chah concluera :"Tu vois que rien n'équivaut la création de Dieu! Les hommes sont dans un besoin sempiternel de recherche tandis que **les actes du Créateur sont parfaits depuis le premier jour!!**" Fin de l'aparté.

Comme on le sait aussi, **il n'existe pas d'acte sur terre s'il n'y a pas une volonté antécédente à son action.** Par exemple-parmi des myriades d'autres- le fait que vous lisiez le contenu de mon feuillet est actionné par le fait que vous voulez connaître le message de la Thora ou que vous avez envie de connaître ce que disent les "religieux" installés en Erets, ou simplement que vous avez du temps à passer et pourquoi pas lire cette page... Pareillement Hachem à créé ce monde avec tout ce qui le renferme **car Il avait une volonté antécédente.** Or les Sages de mémoire bénie expliquent qu'Hachem voulait donner de son bien aux créatures (car **Dieu est la racine de tout le Bien et la Miséricorde sur terre**). Or, la manière la plus efficiente de donner de sa bonté est de se rapprocher de Lui au travers de ses commandements (sa volonté). Pour preuve, la création

du premier homme: Adam. Il était seul au Gan Eden et n'avait qu'une seule Mitsbva à accomplir: de ne pas manger de l'arbre de la connaissance. Or, dès le début il trébuchera et mangera du fruit défendu. Hachem le punira par la mort! De plus, lui et sa femme seront rejetés du Gan Eden et devront travailler la terre durement afin de ramener la subsistance. De là démarra l'histoire de l'humanité car les livres saints l'enseignent: l'histoire universelle vient réparer la faute première! Au-delà de ce récit authentique, on apprend aussi que la création de ce monde est intimement liée avec l'application des Mitsvots du Créateur. Au départ il n'y avait qu'une seule Mitsva mais depuis le Don de la Thora il s'agira dorénavant de 613 Mitsvots. Car pour retirer toute l'impureté originelle - la souillure du Serpent - il faudra beaucoup d'effort spirituel: ce sont les commandements. On aura DONC compris l'importance des Mitsvots et la raison pour laquelle le public religieux leur est attaché. Car c'est grâce à leur accomplissement qu'on se rapprochera d'Hachem en devenant un peuple saint et qu'on aura droit à la rédemption finale aux jours messianiques et à la résurrection des morts. Fin de l'introduction qui nous renforcera dans la pratique.

Cependant on posera une question qui nous replongera dans l'atmosphère des jours redoutables dont on vient à peine de sortir. Après qu'Adam ait mangé le fruit défendu de l'arbre de la connaissance, Hachem le previendra que dorénavant il mourra (au départ il devait vivre éternellement). Or les Sages dans le Midrash l'enseignent: Adam a fait Téchouva! Pendant 130 ans il fera des jeûnes et se repentira. **Or, sur les derniers feuillets beaucoup d'exemples ont été fourni sur le pouvoir de la Téchouva d'effacer les fautes (voir le Cheese qui s'est transformé en pain tunisien...)** Donc, après qu'Adam ait fait Téchouva: pourquoi la punition divine ne s'est pas effacée afin qu'Adam vive pour toujours? Intéressante comme question, n'est-ce pas?

A vrai dire cette énigme est rapportée par le Gaon Rabi Elhanan Wasserman à la fin du Quovets Earot. Il répond d'après le Drachot Haran. Le Rav explique qu'au moment où Adam a péché, il devait mourir de suite dans la même journée (on était la veille du Chabat). Seulement la Téchouva enclenchée par Adam a suspendu le décret et il ne décèdera que près de mille années plus tard! Seulement la mort s'installera dans la création non comme punition mais comme une nouvelle donnée! Après avoir péché, l'homme n'était plus au niveau spirituel de vivre éternellement. La faute a changé la face du monde qui est devenu plus matériel et moins spirituel. Dans ces conditions nouvelles, la mort n'est plus un châtiment mais devient la réalité dans ce bas monde!

Quand un "sénior" reste un "junior"!

On est à peine sorti des jours de Souccot, et on a le plaisir de vous présenter une "perle" du Rav Elimeleh Biderman Chlita. L'histoire s'est déroulée sous les cieux cléments de la terre sainte d'il y a 70/80 en arrière. Il s'agissait d'un très vieux Juif habitant la ville sainte de Jérusalem. Cet homme avait une longévité tout à fait extraordinaire puisqu'il avait atteint l'âge de 116 ans! Qui plus est, il se portait comme un senior de la tranche 65/75: pas besoin de chaise roulante! Seulement il a demandé les services d'un Admour le "Klyrer Rebe" qui résidait dans l'ancienne ville. Le Rav dépêcha un émissaire et le vieil homme expliqua qu'il avait un problème

dont il n'avait pas de solution (peut-être que c'était une hypertension ou un mauvais régime alimentaire...?). Nenni, notre super senior expliqua que son fils unique souffrait de maux inquiétants et qu'il était alité dans un hospice de vieillard de la veille ville! Il demandait l'aide de l'Admour car l'âge faisant, il avait des difficultés à venir tous les jours visiter son fils. Effectivement notre vieillard avait un fils unique âgé de 90 ans qui avait de grosses souffrances. L'admour se dépêcha de rencontrer le fils alité et lui demanda la raison de ses maux. Le fils expliqua tant bien que mal sa situation et qu'elle ne ressemblait en rien à celle de son père qui vivait comme un tout jeune! Or, cela faisait des années qu'il était dans cet hospice et il rajouta **qu'il en avait encore pour 4 ans à survivre!!** L'admour demandera des explications mais ce dernier répondit **c'est un secret**, et si vous voulez savoir allez parler à mon père!" L'Admour prendra la direction du père en lui demandant l'explication des paroles énigmatiques du fils. Le père raconta alors son histoire très intéressante:" Je suis né il y a plus d'un siècle en Europe centrale. Dans ma prime jeunesse, je n'étais pas doué pour les matières scolaires. Mes parents m'ont envoyé au Talmud Thora de la ville mais rapidement je faisais l'école buissonnière... En final mes parents m'ont fait travailler à la poste comme postier/facteur. Depuis le lever du jour jusqu'au soir je courrais d'un endroit à un autre de la ville. Une fois la veille de Souccot j'ai reçu un colis de livres à remettre au Tsadiq de la ville: **Rabi Hillel de Koulmié** (un élève du Hatham Soffer). Je suis entré chez lui et pour la première fois, je voyais le saint homme très préoccupé. Je me suis dit que c'était dû au fait qu'il n'avait pas de SouCCA pour les fêtes ou qu'il n'avait pas les 4 espèces du Loulav. En rien! Sa souCCA était derrière sa maison tandis qu'un magnifique Etrog et Loulav trônaient dans sa pièce! Je lui demandais alors avec beaucoup d'humilité les raisons de sa tristesse. Il me répondit: "Je ne te cacherais rien, mais cette année j'ai bien peur de ne pas pouvoir accomplir la Mitsva de dormir dans ma SouCCA! En effet, depuis quelques jours une **bande d'ivrognes me fait des problèmes**. Ils m'ont même prévenu que cette année ils ne me laisseront pas dormir dans ma SouCCA! Le Rav n'avait pas de force pour parer les desseins de cette bande de vauriens, donc il ne savait pas quoi faire. Je lui proposais alors de dormir les 7 jours de souccot sous sa cabane et de me tenir prêt pour en démodore avec les intrus. A l'époque **j'étais un très fort gaillard** qui n'avait peur de rien et encore moins d'une bande de soulards... Le Rav était content et il recouvrit le sourire. Le jour dit de la fête, je me retrouvais à dormir à l'entrée de la cabane en tenant un lourd gourdin dans mes mains... Et l'heure dite arriva, vers les 2 heures du matin des coups se firent entendre à la porte du Rav: c'était bien la bande d'éméchés. J'ai pris prestement mon bâton et je me suis posté devant le groupe et avec toutes mes forces j'ai donné des coups de part et d'autre pendant plusieurs minutes!! Le groupe de larrons était complètement désarçonné, ils pensaient se trouver devant un vieil homme sans défense et voilà qu'ils avaient en face d'eux un lion enragé !! En peu de temps je les mis en déroute et depuis lors ils ne revinrent pas importuner le Rav. A la fin de la fête, le Rav était particulièrement heureux. Et au moment propice il se tourna vers moi en me disant combien il avait passé une fête magnifique et qu'il avait pu résider grâce à moi dans la cabane sainte tous les 7 jours et aussi dormir. Il me dira alors: **"Je te bénis d'une longue vie jusqu'à 120 ans et**

aussi que tu ne vois pas mourir de tes jours ta descendance !!" Fin de l'épisode qui remonte à plus de 100 années en arrière! Donc, conclut cet ancien Juif d'Hongrie, quand mon fils te dit qu'il en a encore pour quatre ans à souffrir: il a raison, car j'ai 116 ans il me reste quatre ans pour atteindre la bénédiction du Rav!!" L'Admour resta suffoqué de l'histoire et garda en tête les paroles du vieillard/jeune... Durant les quatre années il garda contact avec le responsable de l'hospice ainsi qu'avec des proches du père. Quelques temps plus tard (précisément 4 ans après) on informa l'Admour que le vieillard venait de décéder. **Une heure après**, il appelle la direction de l'hôpital et on l'informa que le fils venait aussi de rendre son âme à l'âge vénérable de 94 ans. Fin de l'anecdote véritable: **comme quoi, la joie dans la Mitsva a des pouvoirs extraordinaires!**

Coin Halaha: Durant le Chabat, on n'aura pas le droit de demander à un gentil de faire un travail pour nous, par exemple qu'il nous allume la lumière de l'escalier. Mais, la veille du Chabat je pourrais par exemple demander au Pressing (tenu par un non-juif) qu'il me lave mon vêtement, même si en final il le lavera durant le Chabat. La raison est que puisque je ne lui ai pas demandé explicitement de travailler le Chabat (il aurait pu le laver à un autre moment) de plus, le prix de sa prestation est fixé à l'avance. Ce sera permis car c'est le choix du gentil de laver durant Chabat (je ne l'ai pas obligé) cela s'appelle "Adaat Dénafché".

Chabat Chalom et à la semaine prochaine Si Dieu Le Veut

David Gold

Sofer écriture ashkénaze et sépharade

On prierà pour la santé de Yacov Leib Ben Sara, Chalom Ben Guila parmi les malades du Clal Israel.

Pour la descendance d': Avraham Moché Ben Simha, Sarah Bat Louna; et d'Eléazar Ben Batchéva

Léilouï Nichmat: Joseph/Yossef Ben Romane (famille Joffo/Paris), Réuven David Ben Avraham Naté, Dora Dvora Bat Sonia, Simha Bat Julie, Moché Ben Leib; Eliahou Ben Raphaël; Roger Yhia Ben Simha Julie; Hanna Clarisse Bat Mercedes; Yossef Ben Daniéla **תנזכנה** que leurs souvenir soit source de bénédictions.

Apprendre le meilleur du Judaïsme

Paracha Béréchit
5780
Numéro 22

Parole du Rav



Sachez ceci, mes chers frères, celui qui s'investit uniquement pour acquérir la connaissance de la Torah sans un travail profond sur son âme et la correction de ses traits de caractère, ne serait qu'un expert en connaissance. Mais aujourd'hui à l'ère des ordinateurs... c'est une goutte d'eau dans la mer. Aujourd'hui vous avez une petite carte mémoire où se trouvent toutes les parties de la Torah. Dans quelques gigaoctets vous avez tous les livres du monde. Des dizaines et des centaines de milliers de livres. Mais personne ne se lève devant une carte mémoire ! Elle ne peut pas compléter un minyan, elle ne récite pas Kadich et la Kédoucha. C'est juste un morceau de plastique ! Quand la connaissance vient d'un point intérieur de crainte d'Hachem alors la personne deviendra un réceptacle de sainteté et servira Hachem dans la sainteté.

Alakha & Comportement



Tout ce qui a été dit au sujet du sommeil en journée ne concerne que les jours de la semaine car les forces obscures ont la permission d'avoir une emprise sur l'âme de l'homme et de lui nuire qu'Hachem nous en préserve. Par contre le jour du saint Chabbat où elles n'ont aucune permission dans la sainteté, le sommeil est bon et utile, même pour les Tsadikimes. Comme l'écrit Rabbi Haim Vital dans son livre Péri Ets Haim : Le sommeil le jour du chabbat est bénéfique pour les Tsadikimes car aucune mauvaise chose ne se développe le chabbat. Bien au contraire le tsadik peut profiter de ce sommeil pour atteindre des dimensions cachées. Il est donc bon de faire une sieste le chabbat au titre de "Oneg Chabbat" après le repas du midi.

(Hélev Aarets chap 2 - loi 10 - page 437)



L'inauguration de la Torah par la lettre "Bet"



Il est connu et reconnu par les géants de la Hassidoute des générations précédentes que le chabbat Béréchit est le chabbat le plus haut de tous les chabbats de l'année et qu'il va influencer de sa sainteté tous les chabbats du reste de l'année ainsi que tous les jours de l'année qui sont bénis par le Chabbat. Le comportement de l'homme en ce chabbat, déterminera beaucoup sa façon d'agir les autres chabbat de l'année. Il est donc recommandé à l'homme de se sanctifier et de se purifier le plus possible ce chabbat là.

Au début de notre sainte Torah, au commencement de la paracha de la création du monde nous trouvons la lettre "Bet" du mot Béréchit. Nos sages de mémoire bénie nous ont expliqué (Zohar Akadoch béréchit 2,2) qu'avant de créer le monde Akadoch Barouhou a fait passer devant lui les 22 lettres saintes de l'alphabet hébraïque pour que chacune expose son point de vue et soit choisie pour créer le monde. Akadoch Barouhou les a rejetées chacune leur tour pour différentes raisons jusqu'à ce qu'arrive la lettre "Bet" et Hachem a décidé qu'elle était appropriée à la création du monde car elle est la première lettrre du mot

Bérakha (bénédiction) et que la volonté divine était de commencer la sainte Torah par un langage de bénédiction.

De cela, nous devons apprendre qu'il faut commencer toutes les étapes de notre vie que ce soit sur le plan matériel comme l'ouverture d'une société ou sur le plan spirituel comme une nouvelle étude, par une bénédiction comme nous l'enseignent nos sages dans le midrach (Béréchit Raba 66,4), "ouvrir avec une brakha", la brakha cela veut dire faire le bien, avoir de la bonté envers son prochain et faire la tsédaka, car c'est l'essentiel de l'intention du Maître du monde lorsqu'il a créé la terre : faire le bien autour de nous à toutes les créatures. Puisqu'Akadoch Barouhou a inauguré sa Torah par la bénédiction, à nous de marcher dans les voies d'Hachem et de s'efforcer de faire le bien autour de nous aux créatures. Et lorsque la vertu du don et de la bonté seront notre priorité absolue et que nous ouvrirons chaque étape de notre vie par eux, alors nous obtiendrons la bénédiction et la réussite dans tout ce que nous entreprendrons.

De plus, l'inauguration de la Torah et le début de la paracha de la création sont fixés par la letttrre "Bet" car le cachet >

Photo de la semaine



d'Akadoch Barouhou est la vérité et sa Torah est vérité. Hachem voulait incruster son cachet de vérité déjà au début de la Torah, dans l'inauguration de son monde comme il est écrit:«L'ensemble de tes paroles est vérité»(Téhilim 119,160). C'est pourquoi Akadoch Barouhou a inauguré la Torah par la lettre "Bet",car en prenant chaque ensemble de trois lettres à partir de cette lettre (ב+ג+ד=9 / ג+ה+ט=9 / ט+ו+ז=9 / ז+א+ב=9) jusqu'à la fin de l'alphabet nous obtiendrons en petite valeur numérique, le chiffre neuf qui est la valeur numérique du mot vérité אמתה en hébreu. Par contre si la Torah avait commencé par la lettre "Aleph"

et que nous aurions pris un ensemble de trois lettres à partir de cette lettre, nous ne serions pas arrivés à la valeur numérique du neuf chiffre de la vérité mais nous serions arrivés à la valeur numérique du chiffre six (א+ב+ב=6) qui est l'antonyme de vérité. Le chiffre six est la petite valeur numérique du mot mensonge(שָׁׁלֵׁׁשׁ).

Le Baal Atourim écrit que les dernières lettres du verset d'ouverture de la Torah: בָּרָא אֱלֹהִים, בָּרָא אֱלֹהִים forment le mot "אמת" (vérité), les dernières lettres de la suite du verset בָּרָא אֱלֹהִים, בָּרָא אֱלֹהִים forment aussi le mot "אמת", nous voyons aussi dans le dernier verset qui va clôturer la fin de la création que les dernières lettres בָּרָא אֱלֹהִים, בָּרָא אֱלֹהִים (Béréchit 2,3) forment encore le mot "אמת". Tout cela pour nous apprendre que la volonté du créateur du monde est que tout le service divin soit rattaché à la

vertu de vérité. Tout acte spirituel doit provenir du plus profond de notre coeur dans une volonté véritable de donner du plaisir à Akadoch Barouhou et non pas comme des beaux parleurs ou bien en faisant preuve d'orgueil devant les hommes, etc. Donc lorsque nous apprenons la Torah, il faut mettre tout notre être en alerte afin d'atteindre le point de vérité qui se trouve dans cette étude et de l'orienter vers une torah sincère et véritable.

Le mot vérité est constitué de 3 lettres. La première, le "Aleph" est celle qui débute l'alphabet hébraïque, la deuxième le "Mém" est la lettre du milieu et la dernière le "Taf" est celle qui finit l'alphabet. C'est ainsi pour sous-entendre que chaque étape dans notre service divin du début, au milieu et jusqu'à la fin doit être vraiment reliée à la vérité alors seulement nous pourrons le faire monter par notre volonté sincère devant Akadoch Barouhou. Par contre si Hachem nous en préserve le mensonge s'infiltre dans notre service divin, il sera disqualifié devant Hachem car tout ce qui est relié au mensonge est méprisé au plus haut degré par Akadoch Barouhou comme il est écrit dans les Téhilimes :«Celui qui débite des mensonges ne subsistera pas devant mes yeux»(Téhilime 101,7). La Torah nous met en garde en disant:«Eloigne toi de la parole mensongère»(Chémot 23,7) c'est à dire qu'il faut absolument s'éloigner le plus possible de toute action ou parole mensongère.

Le verset sous-entend en utilisant le mot "éloigne" que le mensonge nous éloigne d'Akadoch Barouhou. Il est donc recommandé à chaque personne de s'habituer elle ainsi que les gens de sa maison à ne proférer ne serait-ce qu'un seul mot mensonger et même si c'est pour faire revenir la paix entre des personnes fâchées, il ne faut pas s'accoutumer à dire des mensonges. Il faut toujours s'attacher à la vérité pure et ce qui se passera ensuite est dans les mains d'Hachem. Cependant nos sages ont enseigné (Yébamot 65,2) qu'il est permis de déformer la vérité pour la paix, car nous voyons qu'Akadoch Barouhou l'a fait pour préserver la paix (Vayéra 18,13). Cela est vrai seulement lorsque la vérité est tellement forte et présente chez l'homme qu'il ne se permet jamais de mentir sur un autre sujet. Par contre quand le mensonge se propage et que l'homme n'en est pas totalement éloigné, alors il est strictement interdit de l'utiliser même pour une bonne cause. Comme nos sages de mémoire bénie l'ont dit sur une personne qui prêtait avec intérêt et qui a fait téchouva, elle ne doit plus prêter aux juifs avec intérêt et bien qu'il soit permis de prêter aux non juifs avec intérêt elle ne le fera pas non plus.

Citation Hassidique



«Apportez toutes les dîmes dans le lieu du dépôt, pour qu'il y ait des provisions dans ma demeure et mettez-moi à l'épreuve, vous verrez si Je n'ouvre pas en votre faveur le Ciel, et si Je ne déverse pas sur vous ma bénédiction au-delà de tout ce que vous pouvez imaginer»

Malachie 3.10

“Même pour rétablir la paix, éloigne de toi, de ta famille et de ta maison le mensonge de ta bouche afin de ne pas être rejeté par Akadoch Barouhou”

La sainteté des enfants dépend de la vertu de vérité qu'ont les parents et ce signe se retrouve dans le verset: «Toute sa semence est vérité» (Yérmiaou 2,21) c'est à dire que la sainteté de sa semence dépend de la vertu de vérité qu'ont les parents. Donc si un homme voit que son fils s'éloigne un peu du chemin d'Hachem il faut penser qu'à ce moment le père ou la mère ne se comporte pas vraiment suivant l'attribut de vérité envers Hachem Itbarah. Dès qu'ils rectifieront leur comportement, ils verront que leur enfant reviendra dans le droit chemin avec l'aide d'Hachem. On raconte qu'un Hassid est venu voir le saint Rabbi Ménahem Mendel Mekoutsak de mémoire bénie qui était connu pour être la vérité incarnée dans toutes ses actions et il lui a demandé comment arriver à la vertu de vérité ? Le saint Rav lui a répondu que la réponse se trouvait dans le mot "vérité" qui est le début du verset : «La vérité germera de la terre» (Téhilime 85,12). De même que rien ne peut pousser de la terre si rien n'a été enterré, la vertu de vérité ne pourra pousser en l'homme tant qu'il n'aura pas enterré le mensonge et qu'il ne s'en sera pas éloigné et c'est ensuite qu'il pourra faire entrer la vérité.

Dans notre paracha, il est question de la première des 613 mitsvotées présentes dans notre sainte Torah. La 1ère mitsva de la Torah est le commandement: «Fructifiez et multipliez-vous» (pérou ourvou) comme il est écrit dans le verset après qu'Akadoch Barouhou ait créé Adam et Hava le sixième jour de la création: «Hachem les bénit en leur disant fructifiez et multipliez!» (Béréchit 1,28). En analysant le verset, nous découvrons que le langage utilisé est redondant! Pourquoi avoir besoin d'une répétition? Nos sages expliquent que dans le sens simple le verset parle d'engendrer des enfants mais que dans un sens plus profond l'intention du verset est que le mot «fructifiez» nous enjoint d'avoir de nombreux enfants et que le mot «multipliez» nous demande de faire grandir ces enfants dans le droit chemin devant Akadoch Barouhou. Donc nous voyons que le premier commandement renferme une deuxième dimension, celle de l'obligation d'éduquer nos enfants afin qu'ils restent sur le chemin de la vérité et de la Torah. Bien que la majorité des personnes réalisent la première partie du commandement en mettant des enfants au monde, elles ne respectent pas la deuxième partie de la mitsva en n'éduquant pas leurs enfants dans la pureté, la sainteté et dans le droit chemin du peuple d'Israël.

“La première mitsva de la Torah est celle d'avoir des enfants: fructifiez et multipliez vous”

Nos maîtres nous enseignent qu'il faut toujours rattacher le début d'un sujet à la fin du sujet, il faut donc rattacher la première mitsva de la Torah avec la dernière. La dernière mitsva de la Torah, le 613 ème commandement est celui d'écrire un Sefer Torah comme il est écrit dans la paracha de Nitsavim: «Et maintenant écrivez ce chant là» (Dévarim 31,19), le Sefer Ahinouh nous précise: Chaque

homme du peuple juif se doit d'écrire un Sefer Torah. S'il peut l'écrire lui-même c'est le plus haut niveau de réalisation. Celui qui ne sait pas écrire devra payer quelqu'un pour le faire à sa place comme il est écrit: Et maintenant écrivez ce chant là afin de l'enseigner à Israël. Le lien qui unit ces deux mitsvotées est sous entendu dans le premier commandement. Mettre au monde des enfants est la chose la plus haute et la plus sainte devant Akadoch Barouhou comme l'écriture d'un Sefer Torah qui n'a pas d'égal dans sa sainteté. Et comme nous l'avons expliqué, le but d'écrire ce Sefer Torah est de l'enseigner alors

le but d'avoir des enfants est de les éduquer dans la sainteté et la pureté afin qu'ils grandissent et deviennent aussi saints qu'un Sefer Torah.

Il est raconté qu'une fois le Rav Ben Tsion Aba Chaoul que son mérite nous protège, a dit à un chauffeur de bus qui emmenait les enfants au talmud torah qu'à chaque fois qu'il appuyait sur le bouton ouvrant la porte du bus pour faire monter et descendre les enfants, il pensait être en train d'ouvrir l'arche sainte pour sortir ou ramener le Sefer Torah. Car le Rav Ben Tsion avec son esprit pur et ses yeux saints, voyait que chaque enfant juif qui a le mérite d'étudier le houmach, la michna et la guémara dans un talmud torah est aussi saint qu'un Sefer Torah. Il nous est donc fortement recommandé de nous investir de toutes nos forces dans l'éducation de nos enfants sans jamais baisser les bras pour que l'éducation spirituelle de nos enfants soit une réussite. Celui qui ne s'engage pas au maximum dans son rôle d'éducateur ne récoltera que des épines et des ronces comme le ferait une personne laissant son jardin à l'abandon.

Extrait tiré du livre : Imré Noam Sefer Béréchit -Paracha Béréchit Maamar 1 du Rav Yoram Mickaël Abargel Zal



“Chaque homme d'Israël à le devoir d'écrire un Sefer Torah”





Horaires de Chabbat

Entrée sortie

France	Paris	18:24	19:30
France	Lyon	18:20	19:23
France	Marseille	18:22	19:23
France	Nice	18:14	19:15
USA	Miami	18:26	19:19
Canada	Montréal	17:34	18:36
Israël	Jérusalem	17:16	18:33
Israël	Ashdod	17:28	18:35
Israël	Netanya	17:27	18:34
Israël	Tel Aviv-Jaffa	17:28	18:35

Hiloulotes:

- 28 Tichri: Rabbi Avraham Abihzara
- 29 Tichri: Tana Chimon Atsadik
- 30 Tichri: Rabbi Tsvi Hirch Hayout
- 1 Hechvan: Rabbi Nathan Bourgel
- 2 Hechvan: Rabbi Eliezer Simha Wasserman
- 3 Hechvan: Rabbénou Ovadia Yossef
- 4 Hechvan: Rabbi Kolminousse Chapira

Pour:

La guérison complète de notre cher ami:
Yéhia Aharon ben Guémara.

La réussite et le bonheur de:
Yonel ben Daniella.

La réussite et le bonheur de:
Mickaël Rahamime Farjon et de toute sa
famille.

Histoire de Tsadikimes

Ce chabbat est la Hilloula de notre saint maître Rav Yoram Mickaël Abargel. Le 10 Octobre 2015, notre maître couronne de nos têtes Rav Yoram Mickaël Abargel rendait son âme pure à son Créateur à la sortie du Chabbat Béréchit après avoir lutté contre une grave maladie. Notre maître était un des plus grands Rav séfarade de notre génération. Très tôt il fut reconnu par ses pairs comme étant un grand «Mékoubal» c'est pour cela que chaque jour des centaines de personnes venaient le solliciter pour une bénédiction, un conseil, une aide,etc.

Lors de sa dernière apparition en public, notre maître a délivré son dernier message. Il s'adressa à toutes les personnes présentes avec une grande émotion et il dit : «Avec l'aide d'Hachem, je vous demande de vous soutenir les uns et les autres et de résister aux difficultés qui nous entourent. Nous devons nous améliorer et renforcer notre grande Yéchiva par notre étude de la Torah et nos prières ferventes. Je dois m'absenter pour résoudre certaines affaires, quelques traitements, et avec l'aide d'Hachem nous poursuivrons ensemble. Il faut que les parents s'investissent pour leurs enfants, garçons et filles. Nous avons des objectifs précis, pour l'éducation, la tsnioute, car il faut assurer un futur véritable à nos enfants. Qu'Hachem nous donne à tous le mérite de fonder ici une ville de Torah authentique, suivant la route de nos saints patriarches. Une ville où trônera amour du prochain, union et harmonie, où chacun trouvera sa place quel que soit son niveau et qu'on entende dire de cet endroit: Voilà la ville d'Hachem».

Pour rendre hommage à sa mémoire bénie, nous relaterons une des milliers d'histoires qu'il nous a été donné d'écouter.

En 2007, j'étais un jeune homme pas vraiment «religieux». J'étais dans une dynamique de renforcement vers la Torah et les mitsvot mais j'étais encore loin d'être un "Baal Téchouva". J'habitais dans le centre du pays, j'avais une vingtaine d'années et je venais de finir mon service militaire. Un chabbat je fus invité à passer chabbat à Nétivot chez de la famille proche. Le chabbat après-midi, je me suis rendu au cours de Torah du Rav. Après avoir bu les paroles du Rav, j'ai attendu mon tour avec patience comme tout le monde afin de recevoir la bénédiction du Rav et de pouvoir lui dire «Chabbat Chalom».

Arrivé à mon tour le Rav me demanda si j'habitais à Nétivot et devant ma réponse négative, le Rav sourit et me dit: «Ah pas encore!» Les avréhims qui entouraient le Rav se mirent à rire pendant que le Rav continuait à sourire. Pour ma part je ne comprenais pas ce qui se passait... En poursuivant mon retour dans le droit chemin, je suis rentré à la Yéchiva à Jérusalem pendant deux ans et demie, je me suis marié et me suis installé à Nétivot... et grâce à Hachem je suis rentré étudier dans le collège du Rav. C'est à cet instant que je me suis souvenu de ma rencontre avec Rav Yoram qui avait vu par inspiration divine mon futur et qui me l'avait sous-entendu. Au début de mon étude dans le collège du Rav, j'avais quelques difficultés à m'adapter à l'emploi du temps fixé pour l'étude. C'était très différent de la manière dont j'étais habitué à la yéchiva. Je n'arrivais pas à trouver mes repères, je n'arrivais pas à m'investir comme je le souhaitais dans mon étude de Torah ce qui provoqua en moi une grande tristesse. J'ai alors décidé de m'entretenir avec le Rav. J'ai préparé une lettre bien précise que j'ai mise dans ma poche en attendant tranquillement mon entretien. Arrivé à mon tour, le Rav m'attrapa fermement la main et me dit à ma grande surprise: «Un homme doit être joyeux. Toutes les étapes de sa vie spirituelle doivent briller comme des projecteurs. Sois joyeux et tout ira bien!» A cet instant j'ai perçu au plus profond de moi que grâce à l'inspiration divine le Rav avait ressenti mes pensées, mes sentiments et tout ce que j'avais sur le cœur sans rien demander. Il est clair que je n'ai bien sûr pas présenté la lettre que j'avais rédigée au Rav Abargel. Les paroles du Rav ont suffi à pénétrer mon cœur et mon âme et m'ont donné la force et le courage pour affronter mon étude.

Notre maître Rav Yoram Mickaël Abargel était reconnu pour l'amour extraordinaire qu'il avait pour son prochain et pour sa modestie dans la vie de tous les jours. Malgré sa grandeur en Torah, sa position de géant d'israël, il a toujours vécu modestement dans un logement géré par un organisme d'habitations à loyer modéré et a fui tous les honneurs. Que sa Mémoire soit pour nous et pour toutes les générations une source de bénédictions.



Bet Amidrach Haméir Laarets

Tel: 08-3740200 / Fax: 077-2231130

BP 345 Code Postal 80200

mail: office@hameir-laarets.org.il

Pour recevoir le feuillet dans votre synagogue
ou dédicacer un numéro contactez-nous:

Isr: 054.6973.202 / Fr: 01.77.47.29.83

Distribué Gratuitement. Merci de le déposer à la guéniza